

N° 53



L'Écho de Beauvoir de Marc Bulletin 2022



Beauvoisardes et Beauvoisards,

Il n'y a pas si longtemps que nous vivions encore avec des restrictions. Mais notre moral a résisté et nos projets ont continué. Nous avons renoué avec toutes ces petites choses de la vie dont nous connaissons désormais l'importance.

Bien sûr nous n'oublions pas le contexte international. Malheureusement lorsqu'une crise se termine une autre arrive avec son lot de malheurs. Je pense au conflit que subit l'Ukraine. Je veux remercier très chaleureusement les nombreux Beauvoisards qui se sont mobilisés, tout comme nos services municipaux et le CCAS de la commune pour aider les réfugiés ukrainiens. Au-delà de l'aspect matériel je veux saluer l'engagement des bénévoles en particulier monsieur Freddy Pathier et son équipe pour l'organisation du gala du 15 avril à la salle des fêtes et l'expédition de tous les dons en Ukraine.

En parcourant ce bulletin de fin d'année vous pourrez constater que la vie communale d'associations reprend ses droits avec de nombreuses animations passées ou à venir.

Cette année nous avons voulu récompenser nos diplômés de 2020 et 2021 en faisant une réception le 19 juin 2022.

Nous avons cette année mis en place un plan communal de sauvegarde en cas de catastrophe dans la commune : liste nominative avec coordonnées téléphoniques de toutes les personnes qui pourraient nous aider en cas de crise.

Pendant les vacances d'été nous avons eu la mauvaise surprise de se faire voler le camion des services techniques. Nous sommes toujours en conflit avec l'assurance pour le remboursement.

Mireille Dussart et Catherine Berthon ont quitté les services pour un droit à la retraite, et Amandine Pellet pour changement de collectivité. Je souhaite aux deux premières une bonne retraite et à Amandine un nouveau parcours professionnel.

Le 21 septembre 2022 nous avons été reçus, les 10 maires concernés, au Grand Hôtel Opéra de Paris pour recevoir la Marianne d'or.

Cette récompense nous a été attribuée pour la police pluri-communale que nous avons mise en place avec 10 communes du pays Saint-Jeannais. Cette mutualisation partageant une police pluri-communale a de multiples avantages : rationaliser le travail des agents, favoriser les économies d'échelles et permettre une gestion efficace des deniers publics. Dans ce dispositif chaque commune met la main à la poche, fixant le montant en fonction de ses besoins.

Pour compléter l'équipement de la salle des fêtes nous avons décidé de l'achat d'un lave-vaisselle. Un micro-ondes a aussi été mis en place, offert par le comité des fêtes (merci !)

Conscients et impliqués dans les enjeux énergétiques et environnementaux des futures décennies, nous avons décidé de réfléchir au remplacement de nos systèmes de chauffage actuel pour les bâtiments communaux autour de la mairie. La commune a donc décidé de missionner un maître d'œuvre, le Cabinet Coste à Valence, pour déterminer la faisabilité technique et économique du raccordement à une chaufferie centrale fonctionnant au bois déchiqueté. Cette énergie a l'avantage de ne pas avoir évolué de manière importante depuis les derniers événements internationaux (+ 20 % sur l'année quand le fioul électricité ont augmenté de 50 à 150 %) et dispose d'un bilan carbone neutre. Nous devrions avoir une première étude d'ici la fin de l'année.

La commission scolaire a proposé au Conseil municipal de changer le jeu pour les enfants dans la cour de la maternelle. Celui-ci a été mis en place début septembre.

Des volets roulants ont été installés à l'école maternelle afin de faire baisser la température dans les classes exposées à l'est.

Pour finir, permettez-moi de vous souhaiter une bonne période de fin d'année et de festivités.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

La **cérémonie des vœux** est programmée le **8 janvier à 11h** à la salle des fêtes.

Robert Mandrand





| | |
|-------------------------------------------|----|
| Le mot du Maire | 2 |
| Sommaire | 3 |
| Etat civil | 4 |
| Mairie | |
| <i>Les commissions municipales</i> | 7 |
| <i>Personnel communal</i> | 8 |
| <i>Réalisations - Projets</i> | 8 |
| <i>Principales délibérations</i> | 9 |
| <i>Marianne d'Or</i> | 10 |
| <i>Libre expression</i> | 10 |
| <i>Plan communal de sauvegarde</i> | 11 |
| <i>Budget</i> | 12 |
| <i>Urbanisme</i> | 14 |
| <i>Commissions</i> | 17 |
| Informations | |
| <i>Permanences</i> | 21 |
| <i>Documents administratifs et divers</i> | 23 |
| <i>Bièvre Isère</i> | 30 |
| <i>Infos diverses</i> | 34 |
| Vie communale | |
| <i>Location salle des fêtes</i> | 37 |
| <i>Assistantes maternelles</i> | 38 |
| <i>Diplômés</i> | 39 |
| <i>Ecole</i> | 40 |
| <i>Parents d'élèves</i> | 41 |
| <i>Accueil de loisirs</i> | 42 |
| <i>Sécurité routière</i> | 42 |
| <i>Aide alimentaire</i> | 43 |
| <i>Fibre optique</i> | 44 |
| <i>Aide au numérique</i> | 44 |
| <i>Mutuelle communale</i> | 45 |
| <i>Bien-être à Beauvoir</i> | 46 |
| <i>Ukraine</i> | 47 |

| | |
|----------------------------------------|----|
| Vie associative | |
| <i>Liste des associations</i> | 48 |
| <i>Agenda manifestations</i> | 49 |
| <i>Forum des associations</i> | 49 |
| <i>Basket</i> | 50 |
| <i>AppleJacks 38</i> | 51 |
| <i>Les p'tits Loulous</i> | 51 |
| <i>CSBB38</i> | 52 |
| <i>Comité des fêtes</i> | 53 |
| <i>Flash Danse</i> | 54 |
| <i>USBR - Foot</i> | 56 |
| <i>Club de l'Espoir</i> | 58 |
| <i>Interclasses</i> | 58 |
| <i>Amicale des anciens combattants</i> | 59 |
| <i>ACCA</i> | 59 |
| <i>Maillons tout</i> | 60 |
| <i>Coeur2bouchons</i> | 60 |
| <i>Sou des écoles</i> | 61 |
| <i>APAC</i> | 62 |
| <i>Relais de la Madone</i> | 63 |
| <i>Surgélateur collectif</i> | 63 |
| <i>ASTER</i> | 64 |
| <i>Don du Sang</i> | 65 |
| <i>La Chêneraie</i> | 66 |
| <i>Cinéma le Saint-Jean</i> | 66 |
| <i>Rando et découverte</i> | 67 |
| Temps forts | |
| <i>Poésie</i> | 68 |
| <i>Cérémonie 19 mars</i> | 69 |
| <i>Cérémonie 8 mai</i> | 69 |
| <i>CM2</i> | 70 |
| <i>Repas de quartiers</i> | 70 |
| <i>Cérémonie 11 novembre</i> | 72 |
| <i>Téléthon</i> | 73 |
| <i>Annonces</i> | 74 |

Écho conçu et réalisé par la Commission Communication

Photos : Dauphiné Libéré, Associations, Conseil municipal

Naissances



Anabelle ADAM
le 30 décembre 2021
à Bourgoin-Jallieu (38)



Théo RELAVE
Le 28 mars 2022
à Vienne (38)



Vicky, Claire, Lucie FALCK
Le 31 mars 2022
à Bron (69)



Tim, Louis BESSON
le 10 mai 2022
à Vienne (38)

Et aussi :

Julia, Isabelle, Sylvie DARMOCHOD
Le 19 mars 2022
à Bourgoin-Jallieu (38)

Célène, Estelle, Nadia GAMBY
Le 17 avril 2022
à Vienne (38)



Margot, Sensi, Solveig RUIZ
le 24 septembre 2022
à Bron (69)

Jade FINAS
le 15 avril 2022
à Bourgoin-Jallieu (38)

Baptême civil



Julia Berlie
Le 11 juin 2022



Vive les mariés



Guillaume, Joseph FAURE et
Jiarongyu JIANG
le 19 mars 2022



Thibaud, Diégo MARTIN et
Ludivine, Andréa, Odile GIRODET
le 18 juin 2022



Benjamin, Julien DIOUDONNAT et
Géraldine SABATIÉ
le 3 septembre 2022



Ils nous ont quittés



Armando VENDITTELLI
le 4 octobre 2022



René JANICHON
le 27 octobre 2022



Rolande VERLAINE
le 16 novembre 2022



Geneviève LARDIERE
le 30 novembre 2022

Et aussi :

Serge LEMOINE
le 3 février 2022

Les commissions municipales

| Nom de la commission communale | Vice président | Membres de la commission |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Scolaire et garderie | Arlette MIGUET | Robert MANDRAND Martine COURT Patrick MARTIN Monique BARON |
| Bâtiments communaux et urbanisme | Martine COURT | Robert MANDRAND Yves BOYET Frédéric RODRIGUEZ Patrick SERMET Alain BARDIN |
| Environnement - Agriculture & lutte contre les nuisances | Patrick SERMET | Robert MANDRAND Hervé BOUVIER Alain BARDIN |
| Sport et relations avec les associations | Frédéric RODRIGUEZ | Robert MANDRAND Yves BOYET Aurélie BROCHUD Monique BARON |
| Aide sociale - A.D.M.R. | Arlette MIGUET | Robert MANDRAND Muriel TEDESCO Mireille ROCHE Nicole LE GALL |
| | | Michèle LAUVERNIER Agathe SEGADO Sylvie ALONSO Christiane MOIROUD Anne-Laure HARO |
| Délégués téléalarme | | Arlette MIGUET Nicole LE GALL |
| Finances | Mireille ROCHE | Robert MANDRAND Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ Arlette MIGUET Yves BOYET Monique BARON |
| Bulletin communal, Information et communication, site internet | Martine COURT | Arlette MIGUET Robert MANDRAND Mireille ROCHE Frédéric RODRIGUEZ Patrick MARTIN |
| Voirie (route, chemins et bois), Sécurité routière et sécurité aux personnes, signalétique | Yves BOYET | Robert MANDRAND Patrick SERMET Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ Raphaël MOLLARD Patrick MARTIN Alain BARDIN Raphaël MOLLARD Hervé BOUVIER |
| Culture, mise en valeur du patrimoine, fleurissement du village concours des maisons fleuries | Mireille ROCHE | Muriel TEDESCO Nicole LE GALL |
| Commission d'appel d'offres | Robert MANDRAND | Titulaires : Yves BOYET Martine COURT Frédéric RODRIGUEZ Suppléant : Raphaël MOLLARD |
| Relation avec le personnel | Robert MANDRAND | Martine COURT Yves BOYET Monique BARON Hervé BOUVIER Aurélie BROCHUD |
| Commission jeunesse et conseil municipal d'enfants | Arlette MIGUET | Robert MANDRAND Martine COURT Nicole LE GALL Mireille ROCHE Muriel TEDESCO |

Le personnel communal



Anne-Laure Haro, nouvelle directrice de la garderie (qui remplace Amandine Pellet) et **Valérie Odet Terry**, Atsem, qui remplace Mireille Dussart partie à la retraite.

Anne-Laure occupe également le poste de secrétaire de mairie, en charge de l'urbanisme.



Le 29 juin 2022 la municipalité a organisé une réception en l'honneur du départ à la retraite de **Mireille Dussart**, Atsem depuis le 1er septembre 1987.

Tous lui ont souhaité une retraite bien méritée.

Nos réalisations 2022

Le jeu dans la cour de l'école maternelle a été changé car il était vétuste et de ce fait devenu dangereux et surtout plus aux normes de sécurité.

Une délibération a été prise au printemps par le conseil municipal.

La société Transalp a été chargée de cette mission, pour un tarif de **10 282,21 €** T.T.C. Nous avons profité du **plan relance école** pour un montant de **5 141,11 €**, soit 60 % de la somme Hors Taxes.

Cette petite aire de jeu consiste en un jeu pour les jeunes enfants avec un toboggan posé sur un sol souple d'environ 30m².

Le défi pour la municipalité a été de tenir les délais pour pouvoir faire profiter les écoliers dès la rentrée de septembre.

Nos projets 2023

Chaufferie bois

La future chaufferie bois répondra parfaitement aux objectifs de développement durable fixés initialement par l'équipe municipale et les services de l'État.

Le processus s'inscrit dans une économie de gestion sans équivalent.

A l'heure où nous écrivons ces mots le projet est dans les mains du bureau d'étude « Cabinet Coste » situé à Valence.

Le premier jet de l'étude devrait être réalisé courant novembre avec la participation de la commission compétente.

Le lieu de la construction sera déterminé à ce moment-là car actuellement plusieurs options s'offrent à nous.

En matière environnementale nous allons passer de modes de chauffage au fioul domestique et

électrique qui émettent beaucoup de CO₂ à une solution bois déchiqueté provenant de nos forêts communales.

Cette chaufferie aura pour but de remplacer le chauffage de l'ancienne école, de la mairie, de la salle des fêtes et de soulager l'installation en géothermie mise en place en 2012 de l'école primaire et maternelle et d'apporter un chauffage maîtrisé et raisonné pour le gymnase qui en était dépourvu.

Un réseau de chauffage enterré sera réalisé pour acheminer la chaleur aux différents bâtiments. Nous étudions déjà les différentes sources de subventions départementales et des services de l'état.

Tous les acteurs du projet font le nécessaire pour qu'il soit opérationnel le plus tôt possible afin de faire baisser la facture énergétique et être plus respectueux de l'environnement.

Février 2022

- ENEDIS – Conventions de servitude
- Mise en œuvre de la télétransmission des actes de la Commune
- TE 38 – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité
- Raccordement au réseau d'électricité d'un administré
- Attribution d'une subvention à l'ADPAH

Mars 2022

- Vote du COMPTE ADMINISTRATIF – 2021-BUDGET GENERAL
- Délibération approuvant le compte de gestion du budget communal
- AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2021
- Vote du budget général 2022
- Vote du taux des taxes foncières bâties et non-bâties
- Attribution d'une subvention à l'Institut Médico Educatif de Meyrieu-les-Etangs
- TE 38 – Travaux sur réseaux de distribution publique d'électricité
- Attribution d'une subvention à la Fédération des délégués départementaux de l'éducation nationale
- Transition Ecologique et Mobilités : Avis sur le projet de 3^{ème} plan de l'atmosphère de l'agglomération grenobloise

Mai 2022

- Projet de réalisation d'une aire de jeux
- Création d'un poste d'agent de maîtrise exerçant les fonctions d'ATSEM
- Autorisation de stationnement d'un camion de toilette canin
- Modulation du loyer des P'tits loulous en raison d'une fermeture d'une semaine pour cause de covid
- Transfert de la compétence « Mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) » à TE38

Juin 2022

- Tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2022-2023 (circulaire n° 2006 – 15)
- Tarifs de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2022-2023
- Création d'un poste d'agent d'animation périscolaire et secrétariat
- Délibération relative aux modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants

Juillet 2022

- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1er janvier 2023
- Projet d'une chaufferie biomasse – Missions d'étude de faisabilité et de maîtrise d'œuvre
- Signature de la convention territoriale globale avec la CAF
- Renouvellement convention de partenariat avec le service Téléalarme de Vienne Condrieu Agglomération
- Achat d'une parcelle de terrain à M. ROSSI Bruno
- Adhésion au service de cartographie en ligne

Septembre 2022

- Résiliation d'un contrat de bail à ferme avec M. ESCOFFIER Patrice et autorisation de conclure un bail à ferme avec un repreneur
- Annulation de la créance – loyer de février 2020 de Mme DANEROL Marguerite
- Restitution de la caution à Mme DA SILVA Denise et conclusion d'un bail avec Mme BARRET Justine – appartement T3 au 112 chemin sous Bourassagne
- Actualisation du règlement de la salle des fêtes

Octobre 2022

- Attribution des subventions aux associations pour la saison 2022-2023
- Attribution de bons cadeaux à l'Institut Médico Educatif de Meyrieu les Étangs
- Titularisation de M. Nicolas THELU au 06 octobre 2022
- Tarif et encaissement des pavés publicitaires pour le bulletin municipal et le site internet
- Projet d'achat du bâtiment agricole de M. OLAGNON Adrien

Novembre 2022

- Mise en concurrence des contrats d'assurance de la Commune
- État de l'assiette 2023 – Délivrance et martelage d'une coupe de bois
- Coupes de bois – tarif
- Autorisation de stationnement d'un camion de vente pizza
- Demande de subvention de l'Espace Formation des métiers de l'Artisanat
- Attribution d'une subvention à la MFR le village
- Attribution d'une subvention à la MFR de Chaumont
- Demande de subvention de l'association LOCOMOTIVE
- Information concernant une décision de virements de crédits

Les Mariannes d'Or

Le 21 septembre 2022 les maires des communes concernées ont été reçus au Grand Hôtel Opéra de Paris pour recevoir la **Marianne d'or**. Cette récompense nous a été attribuée pour la police pluri-communale que nous avons mise en place avec 10 communes du pays Saint-Jeannais.



Libre expression

Dans le cadre de notre action au sein du Conseil municipal nous sommes satisfaits de l'avancement de certains dossiers.

- Suite à notre demande une visite sur le terrain des chemins ruraux avec une partie du Conseil a permis de définir des priorités et des moyens.
- De plus l'achat d'une partie des bâtiments anciennement propriété de Mr Duranton est en cours de réflexion même si pour l'instant ce projet est en stand-by. En 2017, la municipalité avait décliné la proposition faite par les héritiers.
- En revanche à ce jour nous attendons encore une solution pour le ralentissement des voitures dans le lotissement les 3 vallées.
- Nous préconisons aussi que les raies d'évacuation d'eau soient moins hautes et que d'autres moyens soient mis en œuvre pour diminuer la vitesse.
- Par ailleurs il est à noter que le déroulement des réunions du Conseil municipal laisse la liberté de parole à qui veut la prendre. Nous déplorons cependant parfois le manque de diversité des intervenants.

- Le compte-rendu des commissions municipales quand elles sont réunies doit perdurer cela vaut aussi pour les comptes-rendus faits par nos représentants aux commissions de Bièvre Isère Communauté.
- Nous saluons le travail fourni par la commission scolaire ainsi que l'engagement des acteurs agissant au service de l'école : Atsem, employés communaux, garderie, cantine etc...
- En ce qui concerne l'étude de la chaufferie communale à partir de plaquettes de bois elle est en cours. Nous avons peu d'informations sur le suivi. Or nous souhaitons être davantage impliqués car il s'agit d'un dossier qui est important.

Travailler ensemble et en complémentarité est notre ligne de conduite afin d'œuvrer pour le bien de toutes et tous, ayant à cœur l'avenir fructueux de la commune.

Enfin nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année entourés des personnes qui vous sont chères.

Monique Baron
Alain Bardin

Suite à la loi du 25 novembre 2021, la commune de Beauvoir de Marc a le devoir de réaliser son plan communal de sauvegarde

Durant l'été, un groupe de travail, après plusieurs réunions d'information, a réalisé son **PCS (plan communal de sauvegarde)**

Définition du PCS

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles (communaux ou privés) sur la commune.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.

Contenu du plan

Le plan communal de sauvegarde décrit l'organisation et la mise en œuvre des dispositions répondant aux obligations légales telles que :

- Le recensement des « **risques connus** » et des « **moyens disponibles** » (moyens humains et moyens matériels)
- La détermination des « **mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes** »
- La fixation de « **l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité** »
- Les modalités de « **mise en œuvre des mesures d'accompagnement, de soutien et d'information de la population** »

Mise en œuvre du plan

Elle comprend au moins :

- L'alerte et la mobilisation des membres du poste de commandement communal
- La localisation de l'événement sur la commune
- La détermination de la « zone de danger » et son « périmètre de sécurité » (ceci peut par exemple dépendre de la force et la direction du vent...)
- La mise en place si nécessaire d'itinéraires de déviation
- L'information à la population par tous les moyens de communication possibles : automate d'appels téléphoniques, fax, haut-parleurs, panneaux lumineux, haut-parleurs embarqués
- La sélection de sites d'accueil ou d'hébergement en fonction de leur situation géographique par rapport au sinistre, ainsi que la mise en œuvre de la logistique
- La tenue d'une main courante événementielle
- La réquisition d'établissements conventionnés de la commune
- L'organisation du retour à la normale et l'édition de comptes rendus d'événements.

Les événements concernés sur notre commune sont nombreux. Ils peuvent être :

- Risques naturels et climatiques : inondations, glissements de terrain (glissements, chutes de blocs, effondrements, affaissements, etc.), feux de forêts, canicules, tempêtes (vent violent), orages, fortes chutes de neige, verglas.
- Risques technologiques : accident industriel, accident lors du transport de matière dangereuse par la route, les canalisations
- Accident ferroviaire ou aérien
- Risques sanitaires : pandémie, pollution de l'air ou pollution du réseau d'eau potable
- Des accidents de grande ampleur, par exemple lors d'une manifestation, d'un rassemblement...



Budget - Primitif 2022

Le budget primitif 2022 pour la section de fonctionnement s'équilibre à 676 350 €

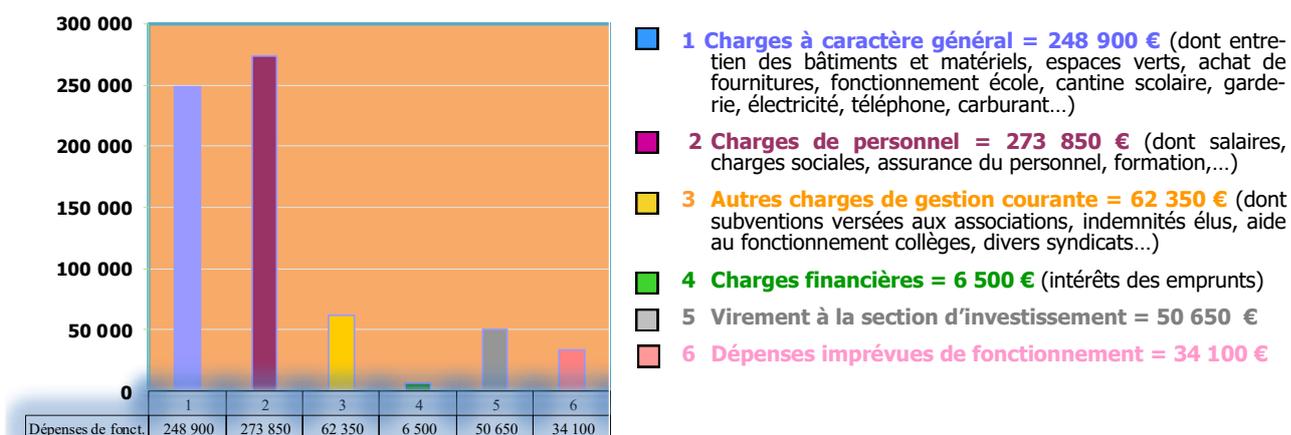
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Si l'on fait la comparaison avec le budget d'un ménage, les dépenses de fonctionnement correspondent aux achats courants qui permettent de vivre tout au long de l'année : loyers de l'habitation ou intérêts des emprunts, factures d'électricité et d'eau, achats de denrées alimentaires et de carburant, assurances, salaires de l'assistante maternelle, réparations de plomberie défectueuse, épargne, etc...

Pour la Commune, c'est pratiquement semblable : charges à caractère général, salaires des agents communaux, subventions et charges financières sont les principaux postes de dépenses.

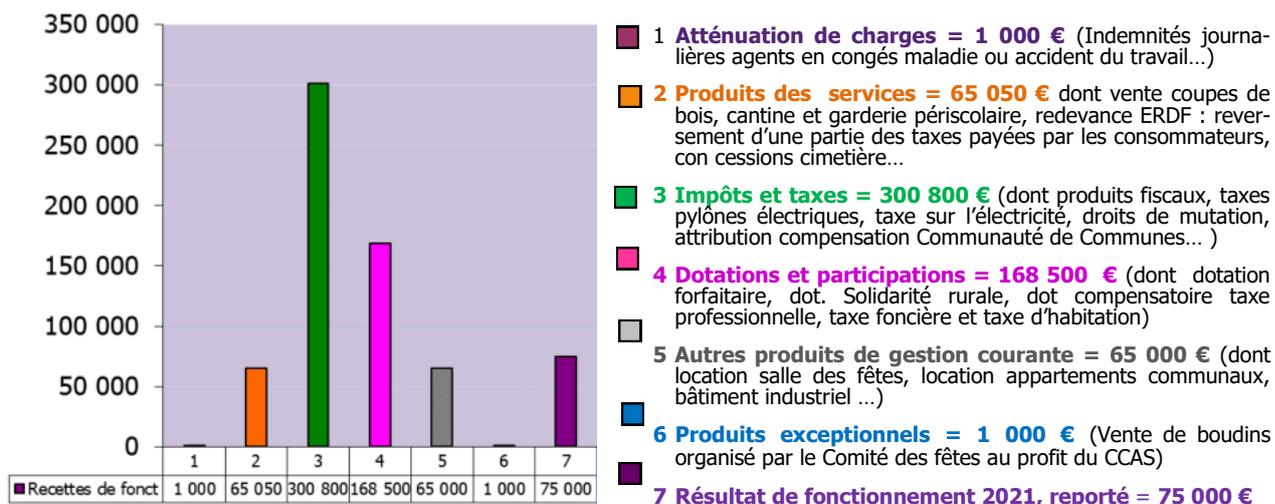
Ainsi pour 2022, voici la manière dont elles se répartissent :

Graphique n°1 - Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



Répartition des recettes réelles de fonctionnement

De même pour un foyer, les recettes de fonctionnement vont correspondre au salaire, aux allocations familiales, à l'argent qui figure sur le compte bancaire. Il s'agit de recettes courantes et régulières d'une année sur l'autre.



Budget - Primitif 2022

Au budget prévisionnel 2022, la section d'investissement s'équilibre à 963 370 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les principaux programmes d'investissement réalisés ou en cours de réalisation en 2022 : (montants TTC)

Achat de matériel : 55 341,06 € TTC

- Élagueuse : 29 726.40 €
- Ordinateur portable pour les adjoints : 906.00 €
- Lave-vaisselle pour salle des fêtes : 4 288.80 €
- Présentoir mobile pour la Mairie : 376.62 €
- Congélateur pour la salle des fêtes : 658.01 €
- Téléphone portable pour l'école : 109.00 €
- Buste et socle Marianne pour la Mairie : 444.00 €
- Camion Iveco : 12 000.00 €
- Aire de jeux à l'école maternelle (acompte) : 6 832.21 € subventionné à 60% par le Département

Bâtiments communaux : 17 775.22 € TTC

- Eclairage LED à la Mairie : 3 645.00 €
- Installation d'un sol souple sur la scène de la salle des fêtes : 2 002.22 €
- Travaux de reprise de 13 concessions abandonnées au cimetière : 12 128.00 €

Voirie : 23 245.42 € TTC

- Mise aux normes des plaques de rues : 1 161.29 €
- Réalisation de massifs à l'entrée du village pour réduire la vitesse : 3 604.13 €
- Enrochement montée du Fouilleux : 18 480.00 €

Électrification rurale : 1 330.80 € TTC

- Extension réseau électrique chemin bois chevrier : 1 330.80 € (acompte mais remboursé ensuite par l'administré concerné par le projet)

Toutes ces opérations réalisées au cours de l'année 2022 sont financées sans emprunt.

L'État de la dette de la Commune au 1er janvier 2022, s'élève à 175 325.82 € (capital restant dû). L'ensemble des emprunts seront soldés d'ici à 2030.

Il se décompose ainsi :

- Bâtiment industriel : 24 361.91 € soldé en 2022
- École primaire : 150 963.91 € soldé en 2030

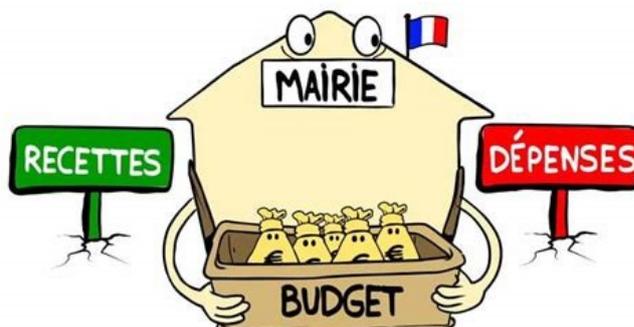
Les recettes d'Investissement correspondent à l'échelle d'un ménage à des recettes exceptionnelles : un héritage, un capital placé sur un livret A, etc ... pour une Commune ces recettes d'investissement se composent en majeure partie de l'autofinancement, de la récupération d'une partie de la TVA payée sur les dépenses d'investissement antérieures, de la taxe d'aménagement (taxe applicable lors de tout aménagement créant de la surface plancher), de subventions de l'État, du Département ou de la Région lors de la réalisation de gros investissements ou de la vente de biens.

Budget du Centre Communal d'Action Sociale :

Depuis le 1er janvier 2016, il n'y a plus de budget spécifique pour le C.C.A.S., néanmoins les dépenses et les recettes afférentes à cette structure sont intégrées dans le budget général.

Le C.C.A.S. contribue donc toujours à venir en aide aux personnes en situation précaire.

Depuis le 1er janvier 2018, Bièvre Isère Communauté a pris la compétence assainissement collectif, nous n'avons donc plus de budget assainissement, mais nous avons récupéré la compétence voirie.



Déclarations préalables de travaux accordées

| 2021 | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| BRANCO Christophe | Chemin de Chasse | Création porte + ravalement de façade |
| IOSWATT pour M. GUILLET | Chemin du Torchon | Installation photovoltaïque |
| SERGIEJ Fabrice | Chemin des Granges | Transformation garage en bureau |
| VILLEMAGNE Valérie | 805 chemin des Hautes Bruyères | Réfection de toiture |
| DANON Marie-Thérèse | Chemin de Chante Perdrix | Isolation façade par l'extérieur et réfection crépi |
| 2022 | | |
| PICHAT Alain | 115 chemin de la Saunière | Officialisation d'une entrée |
| MACIA Christian | 265 chemin des Granges | Transformation d'un garage en chambre |
| SERMET Patrick | 812 chemin des Petites Bruyères | Transformation de 2 fenêtres en porte fenêtres |
| REGNIER Pascal | 311 chemin de la Fontaine | Serre de jardin |
| MARQUES Pascal | 490 chemin Cul de Bœuf | Panneaux photovoltaïques |
| MIGUET Christian | 205 chemin de Chasse | Réfection toutes façades |
| FOURNET Mark | 757 chemin de Chasse | Piscine |
| SAS DEVOLYS MIGLIETTI Jan-Marc | 4A impasse du 9 avril | Panneaux photovoltaïques |
| ALPES ISERE HABITAT | Lot. Les Varilles | Réhabilitation du bâtiment : remplacement menuiseries, occultation, isolation |
| KS TEAM | 5 lotissement les Varilles | Panneaux photovoltaïques |
| FOURNET Mark | 757 chemin de Chasse | Clôture + portail |
| BROCHUD Olivier | 465 chemin du Fouilleux | Piscine |
| BOUCHON Roger | | Modification accès la Fontaine Les Varilles |
| ALBEROLA Ann | 354 chemin de Cul de Bœuf | Remplacement clôture |
| BONNARDOT Christian | 134 chemin de Martel | Ouverture d'une fenêtre |
| ENEDIS | Cul de Boeuf | Implantation poste transformation 4UF |
| ENEDIS | 1348 chemin de Chasse | Implantation poste transformation 4UF |
| CHATAIN Jordane | 408 chemin de Chante Perdrix | Clôture et portail |
| ENERGYCO | 1199 B route de Vienne | Panneaux photovoltaïques |
| VILLEMAGNE Valérie | 805 chemin des Hautes Bruyères | Création abri ouvert et pose portail |
| BOUCHUT Armand | 11 lotissement les Varilles | Remplacement fenêtre par porte fenêtre |
| DUBOURGET Steven | 350 chemin Cul de Bœuf | Mise en place de 2 fenêtres de toit |
| MEUNIER Maria | 198 chemin du Fouilleux | Panneaux chauffants sur toit |
| PALLE Anthony | 1766 route de Lyon | Piscine |

2022

| | | |
|---------------------|----------------------------|--------------------------|
| KS Team | 230 chemin de l'église | Panneaux photovoltaïques |
| SITE INFOGREEN | 407 chemin du Fouilleux | Panneaux photovoltaïques |
| ECO HABITAT ENERGIE | 354C chemin de Cul de Bœuf | Panneaux photovoltaïques |

Permis de construire accordés

2021

| | | |
|----------------|---------------------|---------------------------------|
| GALIFET Gilles | Chemin du Fouilleux | Exgtension bâtiment i ndustriel |
|----------------|---------------------|---------------------------------|

2022

| | | |
|-------------------------|-----------------------------|-----------------------------------------------------|
| BOUCHUT Armand | 11 lotissement les Varilles | Surélévation ossature bois pour création étage |
| Bièvre Isère Communauté | Aux Bielles | Construction d'une station de popmage d'eau potable |

Plan Local d'urbanisme (P.L.U.i)

Le projet d'élaboration du PLUi du secteur de la région Saint Jeannaise a été arrêté par le Conseil Communautaire de Bièvre Isère Communauté le 25 juin 2019.

Ce PLUi approuvé est susceptible de faire l'objet de différentes procédures d'évolution afin d'apporter des ajustements ou répondre à des besoins nouveaux, dans le respect du cadre règlementaire.

Dans ce cadre, après enquête publique, la modification n°1 du PLUi du secteur St Jeannais a été adoptée lors du Conseil Communautaire du 13/12/2021 et est opposable depuis début janvier 2022.

La modification n° 1 simplifiée a été adoptée en juillet 2022. Elle consistait à remettre certaines zones de Beauvoir de Marc à leur état de risques antérieur au PLUi.

La **modification n° 2** est en cours de vérification. Une enquête publique sera lancée probablement en février 2023.

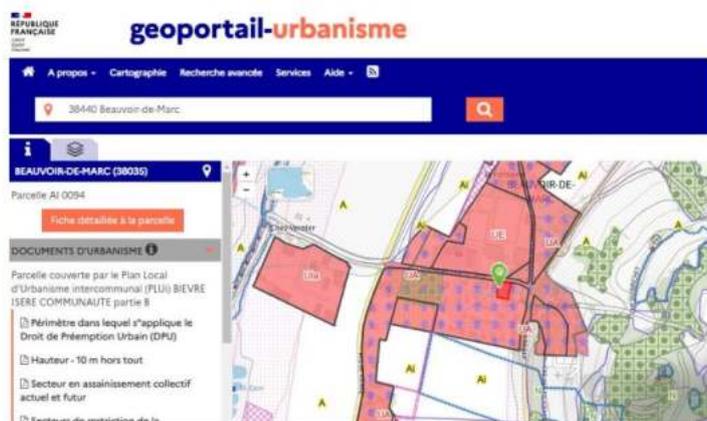
Courant avril 2023 auront lieu les ultimes arbitrages en tenant compte des avis suite à l'enquête publique.

Ensuite en **mai ou juin 2023** la modification n°2 sera soumise au vote en Conseil Communautaire.



Pour voir la carte de votre commune et avoir des informations sur les différentes zones :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>



Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis le **1er janvier 2022**, un usager peut déposer sa demande de permis de construire ou sa déclaration préalable de travaux en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

Toutes les communes seront en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme.

Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'État déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit **Démat.ADS** ou « **Permis de construire en ligne** ».

Un portail est mis en place sur l'ensemble des communes du territoire de Bièvre Isère.

Déposez votre dossier sur : <https://bievre-isere.geosphere.fr/guichet-unique>

| JE VEUX | IL ME FAUT | DELAI D'INSTRUCTION | VALIDITE |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|---------------------|----------------------------------|
| Vendre un terrain en vue de réaliser une construction | Un certificat d'urbanisme opérationnel | 2 mois (1) | 18 mois (5) |
| Modifier une fenêtre | Une demande préalable de travaux | 1 mois | 24 mois +12 mois sous conditions |
| Créer une ouverture supplémentaire | | | |
| Changer la couleur de la façade | | | |
| Refaire le toit. Ajouter un conduit de fumée | | | |
| D'une manière générale modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment | Une demande préalable de travaux | 1 mois (2) | 24 mois +12 mois sous conditions |
| Réaliser une construction d'une surface comprise entre 5 et 20m ² | | | |
| Accolée à la maison (garage) | | | |
| Un abri de jardin, une serre | | | |
| Une piscine découverte dans ou hors sol (de plus de 10m ²) | | | |
| Ce seuil de 20m ² peut être porté à 40m ² pour des travaux concernant une construction existante, situés dans une zone urbaine inscrite dans un PLU ou un POS. | Un permis de construire | 2 mois | 24 mois +12 mois sous conditions |
| Changer la destination d'un bâtiment | | | |
| Extension d'une construction de plus de 20m ² (hors zone urbaine) ou de plus de 40m ² (dans une zone urbaine) | | | |
| Et si l'ajout de surface porte la surface totale du bâtiment à plus de 170m ² | Un permis de construire | 2 mois (3) | 24 mois +12 mois sous conditions |
| Créer une construction nouvelle | | | |
| Hors celles ne nécessitant qu'une demande préalable | Une demande de transfert de PC | 2 mois (4) | |
| Transférer mon permis de construire à une autre personne | | | |
| Aménager un terrain | Une demande de permis d'aménager | 3 mois | |
| Creuser ou surélever un terrain de plus de 2m sur plus de 100m ² | | | |
| Réaliser des opérations de lotissement | Une demande de permis modificatif | 2/3mois | |
| Modifier les caractéristiques prévues sur le PC d'une construction | | | |
| (Quand ces modifications sont mineures) | Une demande de permis de démolir | 2 mois | |
| Démolir une construction | | | |
| Se renseigner systématiquement à la mairie pour connaître la nécessité de déposer une demande. | | | |
| (1) - 1 mois s'il s'agit d'un CU d'information | | | |
| (2) - Jusqu'à 40m ² si vous êtes dans une zone urbaine régie par un PLU ou un PLUi | | | |
| (3) - 3 mois s'il s'agit d'un bâtiment agricole, d'un ERP, d'un logement collectif, d'un local commercial | | | |
| (4) - 3 mois s'il s'agit du transfert d'un permis de lotir | | | |
| (5) - Peut être prolongé d'un an (tant que les dispositions légales d'origine n'ont pas changé) | | | |



Ceci n'est qu'une correspondance entre les travaux que vous souhaitez réaliser et les formulaires à remplir. Ces documents sont disponibles par Internet sur le site www.service-public.fr
 Se référer systématiquement au bordereau des pièces jointes en fonction des formulaires.
 Pour les prolongations de déclarations, permis, référez-vous au site www.service-public.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
 Dans le cadre de réfection de toitures ou de façades « à l'identique » (c'est-à-dire sans transformations), il n'est pas obligatoire de déposer une déclaration préalable.

Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

OPERATION BOUDIN POUR LE CCAS

Comme chaque année le boudin du CCAS était très attendu. Il a eu lieu le **23 octobre** avec la participation cette année de notre conseil municipal d'enfants. Ils ont préparé les épinards et participé à la vente des assiettes de boudin le dimanche matin. Ils étaient très contents d'être à nos côtés.

Nous avons fait un beau bénéfice de **1 329 €**.



Repas du CCAS du mercredi 16 novembre 2022

Le **16 novembre** le **repas des aînés** a eu lieu. **99 personnes** ont répondu présentes. Un bon repas était servi par le traiteur Brossard. Une surprise les attendait : la Country est venue leur faire une démonstration de danse...

Pour les personnes qui n'ont pas pu se rendre au repas pour raison médicale uniquement ou étant en EHPAD, elles recevront un colis en fin d'année avec l'Écho de Beauvoir.

Tous nos meilleurs vœux pour 2023 : santé et bonheur à tous.



Scolaire - Conseil municipal d'Enfants

Une année 2022 remplie de beaux projets et une belle participation des jeunes conseillers.

Nous avons confectionné avec la participation de **Maillons tout** (sans qui nous n'aurions pas pu les réaliser) **deux hôtels à insectes** fabriqués des mains des enfants. Ils ont apprécié cette activité. Ils étaient très motivés. Le bois a été donné par un artisan et pour garnir l'intérieur nous avons ramassé feuilles, branchages, pommes de pins, etc..

Ils ont été mis en place un vers le lotissement des Trois Vallées (vers l'arrêt de bus) et l'autre vers le jardin solidaire.

Un deuxième projet avec l'**APAC** : Madame Hervyane Bouvier nous a proposé un beau thème... « un souffle venu d'ailleurs » en lien avec l'exposition Art et Culture qui s'est tenu le 6 novembre à la salle des fêtes. Nous avons fait deux matinées le samedi pour confectionner de beaux **moulins à vent**. Ils ont été installés pour décorer la salle des fêtes le jour de l'exposition.

On ne veut pas en rester là. Peut-être y aura-t-il d'autres projets de confection de carte ou d'autres surprises avec Madame Bouvier...

Suite à la demande d'une jeune conseillère nous avons installé un **range-vélos vers le City park**.

Les enfants désirent **fleurir** les massifs de la commune, planter des bulbes ou des vivaces et installer un panneau pour signaler notre jardin

solidaire et y planter des fleurs au printemps... Si vous avez des boutures, des bulbes ou autres nous sommes preneurs pour aider nos jeunes conseillers dans leur projet.

Le 22 et 23 octobre les jeunes conseillers ont participé pour la première fois à la préparation et à la vente du **boudin du CCAS**. Ils ont été très motivés.

Le **11 novembre** une belle cérémonie a eu lieu au monument aux morts avec la participation à leur côté de deux classes de primaires accompagnées de leurs enseignantes. Ils ont chanté la Marseillaise avec succès. Il y avait une quarantaine d'enfants. Les parents étaient venus en nombre les accompagner et nous les en remercions. Nos anciens combattants étaient ravis de cette surprise.

Ils ont aussi décoré la salle des fêtes et vendu des lumignons pour le **Téléthon** du 3 décembre à la salle des fêtes.

Nous avons hâte de continuer en 2023 pour leur dernière année de mandat...

Les prochaines élections seront après la rentrée des classes, en décembre 2023... mais en attendant d'autres réalisations auront lieu dans les mois à venir...

Merci à tous les enfants pour leurs beaux projets et leur motivation à chaque manifestation et réunion... Nos meilleurs vœux pour 2023 : santé et bonheur à tous.



Scolaire

PERISCOLAIRE

Cantine :

Les **inscriptions** à la cantine se font sur le **site internet**.

Comme auparavant, il existe 2 formules :

Forfait mensuel 64,25 €

(Ce tarif s'applique à partir de 13 repas commandés/mois/ enfant)

Ticket pour les enfants qui mangent occasionnellement au prix de : **5,09 €**



Garderie :

Elle est ouverte en période scolaire les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h15 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 (sauf le vendredi à 18h). Anne-Laure et Nathalie encadrent les enfants.
Le temps de garderie est payant.

| Quotient familial | Tarif au ¼ heure | Tarif à l'heure |
|---------------------------|------------------|-----------------|
| ≤ 750 | 0, 59 € | 2, 37 € |
| Compris entre 751 et 1200 | 0, 74 € | 2, 98 € |
| ≥ 1200 | 0,93 € | 3, 71 € |

Voirie

Travaux réalisés

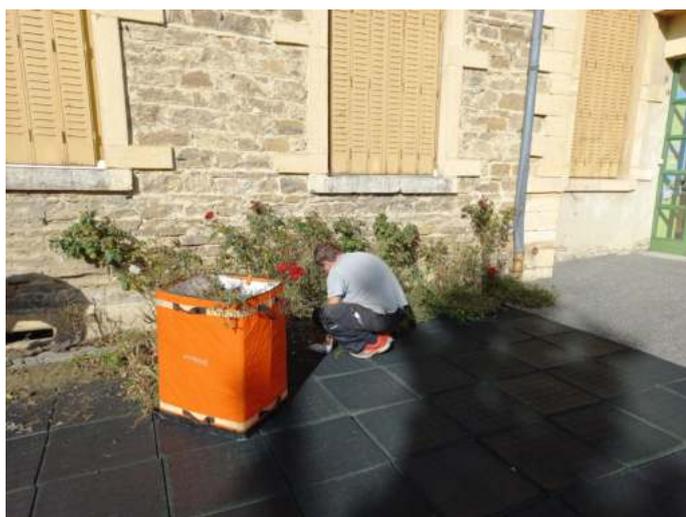
- Travaux de fauchage et d'élagage effectués par les agents des services techniques - Total des heures : 390 h au 1er novembre 2022
- Le point-à-temps 4,3 tonnes : facturé 8 307,60 € TTC
- Enrochement et reprofilage de la chaussée et sécurisation des fossés montée du Fouilleux réalisées par l'entreprise Cumin : coût total 18 480,00 € TTC
- Nettoyage des tuyaux sous la chaussée chemin des Bruyères réalisé par l'entreprise Ray : coût total 510 € TTC
- La remise en état du chemin des diligences au niveau de l'étang de Rossi (possibilité de création d'une voie douce par Bièvre Isère) - le curage des fossés - la pose de tuyaux pour l'évacuation d'eau de pluie après nettoyage sous la chaussée chemin des Bruyères ont été réalisés en bénévolat avec le concours des agents du service technique

Pour les travaux à venir des devis sont en cours après la réunion de la commission voirie



Commissions

Les jeunes de l'IME (Institut Médico-Éducatif) de Meyrieu les Étangs viennent tous les lundis, hors vacances scolaires, pour effectuer des travaux d'extérieur (peinture, taillage des haies, élagage, etc...). Ici opération nettoyage de la place du monument.



Communication

Les missions de cette commission communication :

- Réalisation d'un **bulletin municipal** distribué 3 fois par an : en février, mai et septembre
- Réalisation de **L'Écho de Beauvoir de Marc** distribué en décembre
- Mise à jour du **site internet** : <http://www.beauvoir-de-marc.com>
- Ce site comprend un accès au « **portail famille** » ce qui vous permet d'inscrire vos enfants aux différentes prestations (cantine, garderie) et de régler en ligne.
- Mise à jour en collaboration avec le Comité des Fêtes du **panneau lumineux d'affichage communal**.
Vous êtes absents de Beauvoir, et voulez savoir s'il y a de nouvelles informations ?

Vous pouvez consulter le panneau d'affichage sur votre smartphone en tapant:

beauvoirdemarc.infos-municipales.fr

Une fois sur le site, laissez défiler
Un bon moyen de ne rien louper !!!



- La **page Facebook de la Mairie**
Elle est alimentée régulièrement d'informations sur l'actualité, la commune, les associations, et Bièvre Isère.
Vous y trouverez aussi des coupures de presse et des liens utiles.
Vous pouvez nous y laisser des messages et des commentaires. Nous nous efforçons d'y répondre dans les plus courts délais



Permanences

| Noms | Jours d'ouverture | Horaires | Téléphone Adresse mail | Adresse |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| MAIRIE Beauvoir de Marc | Lundi Mardi Vendredi | 13h30 - 17h 8h30 - 11h30 14h - 18h30 | 04 74 58 78 88 Fax 04 74 31 74 23 contact@beauvoir-de-marc.com | 91 chemin de la Fontaine 38440 BEAUVOIR DE MARC |
| INFIRMIÈRES | | | 06 88 84 30 70 06 72 45 28 29 06 98 50 35 63 | Chemin de la Fontaine 38440 BEAUVOIR DE MARC |
| POSTE | Lundi, mercredi, jeudi et vendredi mardi samedi | 9h - 12h / 14h - 16h30 9h - 11h30 / 14h30 - 17h 9h - 12h | 36 31 04 74 58 18 95 | 6 rue Hector Berlioz 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY |
| PERCEPTION | Lundi, mardi et Jeudi | 9h - 12h / 13h30 - 16h | 04 74 20 47 55 t038126@dgifp.finances.gouv.fr | 3 bd de Lattre de Tassigny 38260 LA COTE ST ANDRE |
| CRECHE HALTE-GARDERIE | Lundi au vendredi | 7h - 18h30 | 04 74 59 95 41 farandole@bievre-isere.com | Place Louis Montagnat 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY |
| LUDOTHEQUE | Mardi Mercredi | 16h - 18h 10h - 12h / 14h - 18h | 04 74 20 98 31 06 19 08 68 27 ludotheque@bievre-isere.com | Maison de l'intercommunalité ZAC des basses Echarrières 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY |
| PISCINE | <i>Juillet et Août</i> Mardi au dimanche Fermeture le lundi | 10h -14h / 15h-19h | 04 74 54 79 07 | Place Jean Moulin 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY |
| MEDIA-THEQUE | Lundi Mercredi Vendredi Samedi | 10h - 14h 9h30 - 12h / 14h30 - 18h 16h - 19h 10h - 17h | 04 74 56 26 20 | Parc Léonard Eymard 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY |
| DECHETTERIE ouverture toute l'année sauf dimanche, lundi matin et jours fériés. Les horaires seront ajustés en fonction des changements horaires de fin octobre et fin mars | <i>Horaires d'été</i> Lundi Mardi au samedi <i>Horaires d'hiver</i> Lundi Mardi au samedi | 14h - 18h 9h - 12h / 14h - 18h 14h - 17h 9h - 12h / 14h - 17h | 04 74 58 65 74 | Chemin du Reposu 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY |

Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Secours européens : 112

Gendarmerie : 17 ou 04 74 58 70 17

SAMU : 15

Attention : le SAMU est affecté uniquement aux urgences ou détresses vitales.

Le 0810.15.33.33 est dédié aux conseils médicaux et demandes de visites à domicile d'un médecin en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux, de 18h à 8h, les week-ends et jours fériés.

Gardes médicales et pharmacie : 3915 accessible 24h/24h



ADMR

Contact: Mr Eric TONDEUR

Téléphone 04 74 58 72 55

53 Rue de la République

38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

| ORGANISMES | Assurée par... | Lieu | Jours | Heures |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| Permanence assistante sociale Permanence PMI (Protection Maternelle Infantile) Permanence médecin nourrisson | | 366 rue Stéphane Hessel ZAC basse Echarrières 38440 Saint Jean de Bournay 04 37 02 29 50 | Fermé lundi matin, jeudi matin, vendredi après-midi Laisser message secrétariat Horaires d'ouverture 9h 12h - 14h 17h | |
| Assistants sociaux | Maison du département | Bourgoin-Jallieu 04 26 73 05 00 | | |
| CPAM - Service Prestations | | Bâtiment les Ifs (en face de la Poste) Rue Hector Berlioz 38440 Saint Jean de Bournay | Mardi | 9h - 12 h 13h30 - 16h30 |
| SECOURS CATHOLIQUE | Mme Solange BONNEVIE 04 74 58 33 13 solange-bonnevie@free.fr | Maison des associations salles n° 2 et 3 | Petit déjeuner le lundi Accueil le mercredi | 8h30 - 10h30 12h - 16h30 |
| CARSAT - Service Retraite Vieillesse Uniquement sur rendez-vous | Agence retraite 09 71 10 39 60 | 19 avenue du Grand Tissage 38307 BOURGOIN-JALLIEU cedex | Lundi au vendredi | 8h - 17h |
| CARSAT – assistante sociale Uniquement sur rendez-vous | Point d'accueil retraite CPAM 04 74 31 09 07 | 156 chemin du battoir | | 9h30 - 12h00 |
| RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.) | 04 74 59 39 70 ram-stjean@bievre-isere.com | Maison de l'intercommunalité, 366 rue Stéphane Hessel 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY | Mardi : permanence uniquement tel. Permanence uniquement sur RDV Mercredi : accueil et téléphone Vendredi : accueil et téléphone | 13h - 18h 18h - 19h 9h - 12h 13h - 16h |
| Centre Médico-Psychologique Adultes 04 56 58 88 40 | | 70 rue Henry Gérard 38260 LA COTE SAINT ANDRE | Lundi au vendredi | 9h - 17h |
| Mutualité Sociale Agricole des Alpes du Nord | http://www.msa.fr msadocuments.blf @alpesdunord.msa.fr 09 69 36 87 00 04 26 73 05 00 | 5 place Gustave Rivet 38048 GRENOBLE | Lundi au vendredi | 8h - 12h 13h - 16h30 |
| CONSEIL GENERAL DE L'ISERE CENTRE MEDICO SOCIAL | Secrétariat 04 26 73 05 00 | 156 chemin du Battoir 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY | | |
| CAF de l'Isère | 08 10 25 38 80 | 3 rue des Alliés 38051 GRENOBLE | | |
| SOLIHA Solidaire pour l'habitat | 08 05 03 00 43 | 30 avenue du Général Leclerc Bât Antares Espace St Germain 38200 VIENNE | | |

Pour joindre votre correspondant local de presse du **Dauphiné libéré** : Bernard Guinet. Tél : 07 89 98 94 36. Mail: b.guinetdl@orange.fr

Documents administratifs

| | Pièces désirées | Où s'adresser | Pièces à fournir | Délai | Validité | Coût |
|--------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------|---------|
| Déclarations | Reconnaissance anticipée | Mairie du domicile | Pièce d'identité des futurs parents et justificatif de domicile | Quelques jours | | Gratuit |
| | Naissance | Mairie du lieu de naissance dans les 3 jours suivant la naissance | enfant naturel, pièce d'identité et/ou acte de reconnaissance parental enfant légitime, livret de famille et certificat du praticien | | 3 mois | Gratuit |
| Extraits | Acte de naissance pour naissance en France | Mairie du lieu de naissance | Pièce d'identité ou livret de famille | | 3 mois | Gratuit |
| | Naissance pour naissance hors de France | Ministère des Affaires Étrangères Service central d'État Civil 44941 NANTES Cedex | Pièce d'identité ou livret de famille ou par INTERNET www.diplomatie.gouv.fr/francais/etatcivil/demande.html | 3 mois | | Gratuit |
| | Acte de mariage | Mairie du lieu de mariage | Pièce d'identité ou livret de famille et date du mariage | | 3 mois | Gratuit |
| | Acte de décès | Mairie du lieu de décès | Livret de famille et certificat de décès | | | Gratuit |
| | Casier judiciaire | Service National du Casier Judiciaire BP 1056 44035 NANTES Cedex | Copie du livret de famille ou carte nationale d'identité Française ou sur le site www.cjnb2.justice.gouv.fr | 1 mois | 3 mois | Gratuit |
| Duplicata | Livret de famille | Mairie du lieu de mariage | Pièce d'identité et date du mariage | | | Gratuit |
| Certificat | De vie commune | Mairie du domicile | Pièce d'identité, justificatif du domicile, deux témoins majeurs, non parents entre eux, ni avec les personnes concernées. | | | Gratuit |
| | D'hérédité | Auprès des notaires | | | | |
| Recensement | Militaires | Mairie du domicile dans le trimestre des 16 ans de l'enfant ou sur service public.fr | Livret de famille et carte nationale d'identité | Quelques jours | | |
| Inscription | Listes électorales | Mairie du domicile ou sur service public.fr | Carte nationale d'identité et justificatif de domicile | Avant le 31/12 | | Gratuit |

| Pièces désirées | Où s'adresser | Pièces à fournir | Délai | Validité | Coût |
|--------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| Carte nationale d'identité française | Auprès des mairies de - BOURGOIN-JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE - MALISSOL... | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : l'extrait d'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères 44035 NANTES CEDEX). <u>Si vous possédez un passeport sécurisé (électronique ou biométrique) ou un passeport valide ou périmé depuis moins de 2 ans, cette copie n'est pas utile.</u> ◆ 2 photos d'identité (format 35 X 45 mm) (<i>voir normes passeport ci-dessous</i>) ◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées, attestation d'hébergement, la copie de la carte d'identité de l'hébergeant) ◆ ancienne carte d'identité (si celle-ci a été perdue ou volée fournir un timbre fiscal de 25 €) ◆ Pour les mineurs : extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents | 1 mois | 15 ans | Gratuit si présentation de l'ancienne carte |
| Passeport Biométrique | Auprès des mairies de - BOURGOIN-JALLIEU - L'ISLE D'ABEAU - LA COTE ST ANDRE - ROUSSILLON - LA TOUR DU PIN - VIENNE - MALISSOL... | <ul style="list-style-type: none"> ◆ Copie intégrale de l'acte de naissance. (pour les personnes nées à l'étranger : la copie de l'acte de naissance est à demander au Ministère des Affaires Étrangères – 44035 NANTES CEDEX), si vous ne possédez pas une carte d'identité sécurisée ou si elle est périmée depuis plus de 2 ans. ◆ Timbre fiscal ◆ 2 photos d'identité (format 35 X 45 mm) aux normes ISO/IEC sur fond gris clair ou bleu clair, tête nue, visage face à l'objectif, expression neutre, bouche fermée, lunettes non teintées, sans reflet. ◆ 1 justificatif de domicile de – de 3 mois (pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement) ◆ Le livret de famille ◆ La carte d'identité du mineur Pour les mineurs en plus extrait d'acte de naissance et copie de la carte d'identité d'un des parents | Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers | 10 ans | Timbre fiscal : Se renseigner auprès des mairies habilitées à établir les dossiers |

Carte d'identité - Modalités de délivrance

Ces nouvelles modalités permettront de mieux sécuriser la carte nationale d'identité (CNI) dont le format est maintenant celui d'une carte bancaire et qui reste gratuite (sauf en cas de perte).

Depuis le 21 mars 2017, vous devez vous adresser à l'une des **communes de votre choix équipée des dispositifs de prise d'empreintes**.

Les communes les plus proches de Beauvoir de Marc qui en sont équipées sont les suivantes : **Saint Jean de Bournay depuis octobre 2022**, Bourgoin-Jallieu, L'Isle d'Abeau, La Côte Saint André, La Tour du Pin, Malissol, Villefontaine, Vienne.

La demande de CNI est donc effectuée selon les mêmes modalités que les demandes de passeport, par une instruction sécurisée et unifiée.

Après l'instruction d'un dossier complet, un message est ensuite adressé au demandeur, sur son téléphone mobile, l'informant de la mise à disposition de

sa CNI auprès de la mairie de dépôt du dossier de demande.

Cette démarche peut être simplifiée à l'aide du formulaire de pré-demande en ligne, disponible sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr/> Cela permet d'éviter de remplir un dossier papier en guichet et donc de gagner du temps.

Résumé de la démarche simplifiée

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je note le numéro de pré-demande qui m'est attribué
- Je m'adresse à l'une de mairies équipées du dispositif de prise d'empreintes
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente au guichet de la mairie pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

Inscriptions listes électorales

Vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales ?

Plusieurs solutions existent :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés.
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.



Recensement militaire à 16 ans

OBJETIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Frelons asiatiques

Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été dénombrés sur la commune.

Attention : si vous trouvez un nid de frelons asiatiques, appelez le **09 74 50 85 85**

Le coût de la destruction du nid sera pris en charge par :

- la Communauté de Communes Bièvre Isère
- le Département



SIGNEZ SA PRESENCE !



Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

→ Ou en téléchargeant l'application mobile

Frelon Asiatique

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

Déclaration annuelle de ruches

Déclaration annuelle de ruches :
Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française

Elle doit être réalisée chaque année, **entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre**, en ligne, sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants par mail à l'adresse suivante :

assis-tance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

A NOTER : Pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

Déclarez vos ruches
entre le 1^{er} septembre
et le 31 décembre

→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Recrudescence de cambriolages



Le Groupement de Gendarmerie
Départementale de l'Isère

vous conseille :

**POUR PRÉVENIR
LES
CAMBRIOLAGES**

Le cambrioleur choisit
des cibles faciles.
Il se renseigne sur vos habitudes.
Il recherche et profite des failles
de votre protection.

**Le principal ennemi des
cambrioleurs est le temps qu'ils
passent à vaincre vos défenses !**

21, avenue Léon Blum
38035 GRENOBLE CEDEX 2
☎ 04.76.20.37.00

Prévenir c'est :

- fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
 - ne pas cacher les clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs ;
 - n'inscrire ni nom ni adresse sur ses trousseaux de clés ;
 - ne pas laisser la clef sur ou dans véhicule. Conserver cette clef en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
 - ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables ;
 - ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, de l'argent, des bijoux, des chèquiers... ;
 - photographier vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art... ;
 - conserver les factures.
 - renforcer la protection de votre domicile ;
 - poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier ;
- changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse ;

En cas de cambriolage :

- laissez les lieux en l'état ;
- ne touchez à rien ;
- prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police - appel au 17 ;
- dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte ;
- prévenez votre assureur.

Beauvoisards solidaires

De nouveaux **cambriolages** ont eu lieu dernièrement dans notre commune.

Dans chaque hameau, chaque quartier, les habitants doivent être solidaires pour faire face aux incivilités et aux cambriolages. Ils doivent être attentifs à tout évènement anormal dans leur environnement (comportement suspect de personnes ou de véhicules...) et le signaler à leurs élus, les référents de quartier, en Mairie. Tous ces renseignements seront transmis en gendarmerie pour leur permettre d'intervenir si nécessaire, et élucider leurs enquêtes.

RAPPEL

Quelques conseils pour vous protéger des cambriolages



Soyez prudent avec les démarcheurs
Assurez vous de leur identité



Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteurs de présence, systèmes d'alarme)



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable et d'un moyen de contrôle visuel (Celleton), et d'un entrebâilleur.



Changer les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
Fermez les portes à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.



N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés.



Identifiez et photographiez vos objets de valeur, conservez vos factures pour les assurances, ainsi que les numéros de série de vos matériels et biens de valeur



Ne gardez pas d'importantes sommes d'argent chez vous



Pour éviter les vols de véhicules à domicile, ne laissez pas en évidence vos clés et papiers.

Si un cambrioleur s'introduit chez vous

Ne prenez pas de risque – N'intervenez pas sur l'individu



Appelez immédiatement la gendarmerie (17)

Ne touchez à rien

Pendant vos absences (vacances)



Prévenez la gendarmerie de vos absences, ainsi que vos voisins de confiance (leur communiquer votre numéro de téléphone pour vous contacter)



Faites suivre votre courrier ou faites le relever régulièrement par une personne de confiance



Ne laissez pas trainer en extérieur des outils qui pourraient servir à pénétrer dans votre habitation



Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.



Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



- Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



- Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



- Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



- Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



- Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



- Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



- N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



- Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



- Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



- Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



- Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr



Police municipale

Le 15 décembre 2021, les maires de St Jean de Bournay, Artas, Chatonnay, Charantonay, Beauvoir de Marc, Meyrieu les Étangs, Villeneuve de Marc et Royas ont signé une convention de mutualisation de la police municipale. Ils ont été rejoints par les maires de Savas Mépin et de Tramolé.

Cette nouvelle police a débuté le 2 janvier 2022 et est constituée de quatre agents, des éléments expérimentés et aguerris, recrutés à la gendarmerie et à la police nationale.

Cette police pluri-communale est cofinancée à hauteur du nombre d'heures d'intervention retenues sur chaque commune.

Si besoin, vous pouvez les contacter au **04 74 58 70 50**.



Créée en 1985, France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique sur la maladie. Elle peut compter sur l'expertise et la force de plus de 100 associations départementales engagées au plus près des familles.

NOS MISSIONS :

- Accompagner et soutenir les familles concernées.
- Sensibiliser l'opinion et impliquer les pouvoirs publics.
- Contribuer au progrès de la recherche.
- Former les professionnels de santé.

FRANCE ALZHEIMER Isère propose
Trois Groupes de Parole en Nord-Isère :

A
LA TOUR DU PIN - FRONTONAS
SAINT JEAN DE BOURNAY

Pour tout renseignement et inscription

Contactez l'Antenne Nord-Isère

Tél : 06 01 18 30 13

Courriel : nordisere38@francealzheimer.org

Ne se limite pas à la
culture mais à la
solidarité entre tous.

cnsa

Et le soutien de :

ADZEL LA MONDIALE

SOUSCRIPTIONS

IRICANTEC

KLÉSIA

KORIAN

malakoff
humanis

SAINT-CLAUDE

NATIXIS
SECURISERVICES

Tutelaire

Allo France Alzheimer :

0 800 972 097 Service à appel
gratuits

Union nationale des associations
FRANCE ALZHEIMER et maladies apparentées
11 rue Tronchet - 75008 Paris
www.francealzheimer.org

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le groupe de parole offre un espace de soutien et d'écoute. Les proches aidants vont s'y rencontrer pour échanger sur les problématiques qu'ils vivent et qu'ils traversent.

Aidés par un psychologue, les participants vont pouvoir partager leurs savoirs et construire ensemble de nouvelles pistes de réflexion pour mieux vivre leur quotidien.

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- Diminuer l'anxiété et la culpabilité du proche aidant grâce à une meilleure compréhension des comportements dus à la maladie.
- Prévenir les situations d'épuisement qui affectent la santé physique et psychique du proche aidant et entraînent des répercussions sur sa vie sociale et familiale.
- Apporter du soutien et rompre le sentiment de solitude via l'échange des familles sur leurs expériences personnelles, à la fois semblables et singulières.
- Partager un vécu difficile, exprimer une charge émotionnelle et découvrir des stratégies pour mieux accompagner son proche malade.

À QUI CELA S'ADRESSE ?

Le groupe de parole s'adresse à tout proche aidant désireux de s'exprimer librement sur un sujet qui le touche en présence de personnes confrontées à la même situation et auxquelles il sera possible de s'identifier.

Certaines associations proposent également un groupe de parole spécifique pour les personnes malades notamment pour celles en début de maladie et/ou de moins de 65 ans.

**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide

GROUPE DE PAROLE



**« ON VOIT LES CHOSES SOUS UN AUTRE
JOUR, ON PREND DE LA HAUTEUR, ON
S'APAISE COLLECTIVEMENT. »**

Simone B.

L'INFO EN +

Proposé gratuitement, le groupe de parole se tient en règle générale une fois par mois durant deux heures.

NB : Avant de débiter les séances, des groupes de 6 à 12 personnes sont constitués selon le profil des participants, pour mieux répondre aux besoins de chacun. Un contact préalable est établi par le psychologue.

Violences familiales



France Victimes 38 APRESS
Horaires d'ouverture au public : 9h00-12h00 / 14h00-17h00

Accueil et accompagnement des victimes :
43, rue Victor Hugo
38 200 VIENNE
Tel : 04.74.53.58.13
E-mail : contact@fv38apress.fr

Violences familiales : des numéros d'aide

- **Le 39 19 : Violences Femmes Info**
Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés.
- **Le 119 Allô enfance en danger**
Ouvert 24h/24, 7 jours/7 et gratuit.
- Pour les **personnes violentes 080 19 019 11** Ligne ouverte du lundi au dimanche de 9h à 19h. Ligne gérée par la **Fédération nationale d'accompagnement des auteurs de violences (Fnacav)**. Les écoutants : 22 intervenants, psychologues ou spécialistes de la prise en charge des auteurs de violences qui vont pouvoir mettre en lien les appelants avec l'une des 36 structures adhérentes de la Fnacav.

Médiation familiale - OSJ Trait d'union

Qu'est-ce que c'est la médiation familiale ?

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation qui permet :

- **D'aborder les problèmes liés à un conflit familial**
- **De prendre en compte de manière concrète les besoins de chacun, notamment ceux des enfants et des adolescents.**

Avec un tiers, diplômé d'Etat : **le médiateur familial**. Son rôle est de rétablir la communication et de créer un climat de confiance propice à la recherche d'accords entre les personnes.

Qui est concerné ?

- **Couples ou parents en situation de rupture, séparation, divorce**
- **Jeunes adultes en rupture de liens avec leur famille**
- **Grands-parents souhaitant garder des liens avec leurs petits-enfants**

Pour quoi faire ?

- Pour permettre une communication constructive
- Pour identifier au mieux la source du conflit
- Pour organiser les droits et devoirs des parents et des grands-parents
- Pour aborder les questions financières

Comment ça marche ?

La médiation familiale se déroule en 3 étapes :

- Un **entretien d'information gratuit**, au cours duquel le médiateur familial vous présente le cadre de la médiation familiale, son coût et son déroulé. Vous pouvez ainsi accepter ou refuser de vous engager en toute connaissance de cause.
- les entretiens de médiation familiale durent de 1h30 à 2h environ. Leur nombre varient selon les besoins et les sujets abordés.
- La possibilité de conclure un accord pourra être éventuellement homologuée par un juge.



Tél. : 04.74.85.02.95
E-mail : traitdunion@osj.asso.fr
Site : www.osj.asso.fr

*VIENNE :

Trait d'Union
57 bis avenue Général Leclerc - 38 200

*LE PÉAGE DE ROUSSILLON :

Trait d'Union
4 rue des Ayencins - 38 550

*BEAUREPAIRE :

Maison des Associations
34 avenue Jean Jaurès - 38 270

*LA CÔTE SAINT ANDRÉ :

Maison des Services au Public
24 avenue Jongkind - 38 260

*VILLEFONTAINE :

- Maison de Justice et du Droit
Place du 11 novembre 1918 - 38 090
- Maison de Quartier Saint-Bonnet - Pivoley
15 impasse de la Frénaie Allée 5 - 38 090

*PONT DE CHÉRU Y :

Pôle Social
66 rue de la République - 38 230

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC (MAISON FRANCE SERVICE)



SANTÉ

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

Permanence sur rdv le jeudi de 9h à 12h, au 36/46 ou sur votre compte Ameli. **Pas de permanence les 24 et 31 octobre.**

MSA (Mutuelle Sociale Agricole)

Permanence sur rdv le jeudi de 9h à 12h, au 09 69 36 87 00.

MGEM (Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale)

Permanence avec ou sans rdv, le 2^e mercredi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 06 77 48 92 27. **Reprise le 9 octobre 2019.**

Vie Libre (groupe de parole, traitement de l'alcoolisme)

Permanence un lundi sur deux, de 18h30 à 20h30. Renseignements au 04 76 55 95 90 ou au 04 76 93 06 73.

CARSAT Rhône-Alpes, service social (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail)

Permanence sur rdv le 4^e mardi du mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, au 04 74 31 09 07. **Reprise le 1er octobre 2019.**



LOGEMENT ET ENERGIE

ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

Conseils, informations sur vos droits et solutions en matière de logement et d'habitat. Permanence avec ou sans rdv le 4^e vendredi du mois (après-midi), au 04 76 53 37 30. **Permanence le 25/10/19.**

UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) et ADIL

Accompagnement des personnes ayant des difficultés de paiement de loyer et/ou de charges. Permanence avec ou sans rdv le 4^e vendredi du mois (matin), au 04 76 50 93 91. **Permanence le 25/10/19.**

AGEDEN (Association pour une Gestion Durable de l'Énergie)

Permanence sur rdv le 3^e mercredi du mois, au 04 76 23 53 50.



EMPLOI/INSERTION

ASPIT Emploi (Association Solidaire de Proximité pour l'Insertion par le travail)

Permanence sur rdv le lundi de 14h à 16h, jeudi et vendredi de 9h à 12h au 04 74 20 83 40.

MOB (Mission Orientation Bièvre, Mission Locale)

Suivi des jeunes de 16 à 25 ans, sur rdv au 04 74 79 18 18.

ALI (Animateur Local d'Insertion)

Suivi, orientation, formation des bénéficiaires du RSA, sur rdv au 04 74 79 18 18 ou au 06 33 46 54 50.

OHE PROMETHEE CAP EMPLOI (Opération Handicap Emploi)

Permanence sur rdv le lundi et le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h au 04 74 53 02 75.

ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique)

Permanence sur rdv le 2^e mercredi du mois de 9h à 12h au 09 69 32 81 10 ou au 04 74 43 39 68.

SPASE (Service Personnalisé d'Accompagnement et de Suivi vers et dans l'Emploi)

Accompagnement à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap cognitif. Permanence sur rdv le lundi au 04 76 43 44 44.

ARMEE DE TERRE (Information et orientation sur les métiers de l'armée de terre)

Permanence sur rdv au 04 76 76 22 95

Le TACOT Bièvre Valloire Mobilité (référént social)

Outil d'aide à la mobilité pour un public en parcours d'insertion sociale et /ou professionnelle ainsi que du maintien en emploi.

Utilisable sur prescription d'un référent. Renseignements au 04 74 54 12 12.

AIDER (Je lance mon projet de création ou reprise d'entreprise)

Permanence sur rdv le mercredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h, au 04 79 84 44 94.

PRIME AIR BOIS

Bièvre Isère Communauté agit pour améliorer la qualité de l'air et réduire la consommation d'énergie sur le territoire. La combustion du bois, lorsqu'elle est incomplète, peut libérer des particules fines de composés imbrûlés. C'est pourquoi, Bièvre Isère Communauté met en place une prime Air Bois pour vous aider à changer vos chauffages au bois vieillissants. Un appareil moderne, bien installé, régulièrement entretenu et utilisant du bois de qualité, permet de réduire ces émissions en chauffant avec moins de combustible et ainsi renforcer la performance énergétique et le confort des logements.

Cette prime, d'un montant forfaitaire de **500 €**, est destinée aux particuliers résidant sur le territoire de Bièvre Isère et elle est attribuée selon différents critères.

Pour tous renseignements sur les modalités de demande et d'obtention de cette prime Air Bois, vous pouvez télécharger le dossier sur bièvre-isere.com (rubrique cadre de vie) ou contacter l'AGEDEN au 04 76 23 53 50.

Bièvre isère
COMMUNAUTÉ

Changez !

Pour un chauffage

- + économique
- de pollution de l'air
- + de confort

Prime
Air Bois
500 €

BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ
vous accompagne pour changer
votre ancien chauffage au bois

www.bievre-isere.com
/Cadre de vie

Information
AGEDEN
04 76 23 53 50

PRIME VÉLO

Qui peut en bénéficier ? Le dispositif s'adresse aux :

- particuliers
- personnes physiques âgées de 18 ans et +
- résidant sur le territoire de Bièvre Isère Communauté
- sans condition de ressources

Une seule aide par foyer fiscal et par an est attribuée. Les personnes morales ne sont pas éligibles au dispositif.

Quels types de vélos sont éligibles ? Le dispositif concerne :

- Les Vélos à Assistance Électrique (VAE)
- Les vélos cargos
- Les vélos classiques

Le vélo peut être neuf ou d'occasion mais doit impérativement être acheté chez un commerçant professionnel spécialisé.

Le dispositif a pour objectif d'encourager la pratique du vélo en alternative à la voiture individuelle. Les vélos de loisir type VTT ou vélos de course sont donc exclus du dispositif. Les trottinettes électriques ainsi que les engins de déplacements personnels sont également exclus.

Les vélos ne doivent pas être équipés de batterie au plomb.

Pour tout renseignement et déposer son dossier de demande :

<https://bievre-isere.com/cadre-de-vie/mobilites/prime-velo/>



Bièvre isère COMMUNAUTÉ

Prime vélo

250 €
pour l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) ou vélo cargo*

100 €
pour l'achat d'un vélo classique*

*Retrouvez l'ensemble des conditions et le règlement sur bievre-isere.com

REPARATION VELOS

- Cyclez-Vous est un atelier d'insertion professionnelle dont l'activité repose sur la récupération, la rénovation et la vente de cycles de seconde main.
- Prestations de diagnostic et réparations de vos vélos.
- Ateliers d'auto-réparation tous les mardis, de 16h à 19h.

OUVERTURE DU MAGASIN

MERCREDI
9h-12h30 13h30-16h30

JEUDI
9h-12h

VENDREDI
9h-12h30 13h30-16h30

SAMEDI
9h-12h30 13h30-16h30



**Récup'
Réparation
Revente**

33, Place de l'Eglise, St-Siméon de Bressieux
04 74 78 07 61
contact@cyclez-vous.fr
www.cyclez-vous.fr



Situé à Saint-Siméon de Bressieux, **l'Atelier et Chantier d'Insertion Cyclez-Vous** vous propose ses services de collecte et de vente de vélos de seconde main ainsi que ses prestations de réparation et d'entretien de vélos.

Nous vous accueillons les **mercredis**, les **vendredis** et les **samedis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30**, ainsi que les **jeudis de 9h à 12h30**.

Au 33 Place de l'Eglise 38870 Saint-Siméon de Bressieux

Nous sommes joignables par téléphone 04 74 78 07 61 et par mail : contact@cyclez-vous.fr

Vous pouvez retrouver les vélos à vendre sur notre site internet : www.cyclez-vous.fr

COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES

Collecte des ordures ménagères une fois par **quinzaine**, le **vendredi** des **semaines impaires**

Pensez à sortir vos poubelles la veille.



RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS EN PORTE À PORTE

A Beauvoir de Marc, le 1er vendredi de chaque mois de 9h à 12h (ou sur rendez-vous, service payant)

QUOI ?

Les produits trop lourds et/ou trop encombrants pour entrer dans un véhicule classique. A déposer devant votre habitation ou à laisser à l'intérieur si vous ne pouvez pas les déplacer.

COMMENT ?

Inscription obligatoire auprès de la Ressourcerie

au 04 27 69 00 62 ou au 06 35 55 31 07

en donnant une liste précise des objets à collecter ainsi que vos noms, adresses et numéro de téléphone.



RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

Les emballages (conteneur jaune) :

- Tout ce qui a la forme de bouteilles et flacons en plastique (eau, soda, shampoings et gel douche, huile végétale, ketchup, mayonnaise, sauces salades, produits d'entretien...)
- Petits emballages en carton
- Emballages métalliques (acier et aluminium)
- Toutes les briques alimentaires
- Les pots et les barquettes en plastique (compotes, yaourts...)

Les papiers (conteneur bleu) :

- Tous les papiers

Les verres (conteneur vert) :

- Toutes les bouteilles, pots et bocaux en verre

Les **déchets collectés** sont expédiés vers les **usines de recyclage**. Ainsi les emballages triés connaissent une seconde vie !

SMICTOM

Le SICTOM de la Bièvre devient le **SMICTOM de la Bièvre**, et renforce ses actions pour accompagner les habitants pour la réduction des déchets

Vous avez récemment entendu dans les médias que d'ici 2024, tous les foyers devront être équipés d'une solution pour écarter les déchets alimentaires du circuit de nos ordures ménagères résiduelles.

Cette démarche de prévention est portée par le SMICTOM DE LA BIEVRE qui propose depuis 2001 des composteurs individuels pour les foyers possédant un jardin.

Afin de ne pas oublier les habitants qui ne disposeraient pas d'un coin de verdure, le SMICTOM a proposé, en 2010, aux habitants de se regrouper, pour installer un site de compostage dit collectif ou partagé.

Ces sites sont installés soit au pied des logements collectifs, soit sur un terrain mis à disposition par la commune. Ils sont suivis par des référents de site formés par le SMICTOM. Ces référents participent au fonctionnement du site, et développent le lien entre les habitants utilisateurs du site.

Les référents sont accompagnés pendant 1 an par un maître composteur, formés aux différentes techniques de compostage et de jardinage, pour que les bons gestes soient acquis, pour la réalisation d'un bon compost !

Il reste encore beaucoup d'usagers sans solution. C'est pourquoi le SMICTOM de la Bièvre renouvelle l'opération d'installation de sites de compostage partagés.

Si vous êtes intéressés par l'installation d'un site de compostage près de chez vous, prenez contact avec Karine RAVEL au 04.74.53.82.32 ou karine.ravel@sictom-bievre.fr



QUELQUES LIENS UTILES

Offres d'emploi : <https://bievre-isere.com/emplois-en-bievre-isere/>

Retrouver les offres des commerçants des alentours : <https://enbasdemarue.fr/>

Le guide des producteurs : <https://bievre-isere.com/entreprendre/decouvrir/savourez-les-produits-dici/>

Le pôle économique pour aider artisans, commerçants, agriculteurs, entrepreneurs, pour des prêts, des locations de locaux, des conseils... : <https://bievre-isere.com/entreprendre/decouvrir/lenvironnementeconomie/>

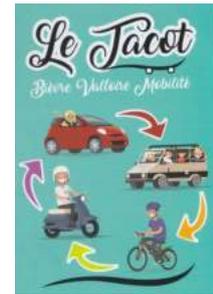
SE DEPLACER...

Fort de ses 20 ans d'activité, l'association « **LE TACOT BIÈVRE VALLOIRE MOBILITÉ** » s'adapte à la nouvelle organisation territoriale qui voit les intercommunalités se substituer au Syndicat Mixte de Bièvre Valloire.

Il a étendu son activité de transport à la demande et prêt de véhicules (vélos, vélos à assistance électrique et cyclomoteurs) aux 14 communes de la région St Jeannaise grâce au **minibus** mis à disposition gratuitement par Bièvre Isère Communauté et au soutien financier du département de l'Isère.

Cet outil **d'aide à la mobilité** vise un public en parcours **d'insertion sociale et/ou professionnelle** ainsi que du **maintien en emploi**. Il est utilisable sur prescription d'un référent (assistante sociale, conseillères missions locales, animateur local d'insertion, pôle Emploi...).

Il vient remplacer la navette à la demande organisée avec le concours du centre culturel d'Heyrieux et dont la fréquentation s'est révélée insuffisante.



LUDOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

La ludothèque de Bièvre Isère Communauté est un accueil gratuit et ouvert à tous pour un moment de partage et de convivialité autour du jeu.

La ludothèque propose :

- des animations en itinérance dans les communes du territoire
- des temps-jeux en lieu fixe à la maison de l'intercommunalité à St-Jean de Bournay
- des soirées jeux, dès 4 ans au sein des médiathèques intercommunales ou dès 10 ans à la

maison de l'intercommunalité à St-Jean de Bournay avec des jours et des créneaux adaptés au grand public.

Les enfants peuvent venir seuls à partir de 11 ans (sous réserve d'autorisation parentale).

Ces temps d'accueil ne peuvent fonctionner que grâce aux équipes de bénévoles qui les coaniment : Venez les rejoindre !

Contact : 06 19 08 68 27 ou 06 75 94 00 63.

ludothèque@bievre-isere.com



CHEQUES CADEAUX

Ils peuvent être utilisés auprès de + de 200 adhérents : boutiques, commerces, bien-être, santé, restaurants, artisans, producteurs, sport, loisirs, situés sur les 50 communes de Bièvre Isère. De l'achat pratique à l'achat coup de cœur, du service quotidien au loisir, vous êtes sûr de faire plaisir !

D'une valeur de 10 € ou 15 € à composer selon les envies, les chèques cadeaux **B.I HAPPY SHOPPING** sont valables 1 an.

Toute l'année, vous pouvez acheter vos chèques Bi Happy Shopping dans les points de vente suivants :

- Office de Tourisme Terres, de Berlioz (La Côte Saint-André et Saint-Étienne de Saint-Geoirs)
- Vival à Saint-Jean de Bournay
- Châtonnay Auto, à Châtonnay

Les avantages des chèques cadeaux **B.I HAPPY SHOPPING** :

- Utilisables dans près de 150 magasins, commerces, restaurants, artisans et producteurs adhérents
- Idée cadeau avec un succès assuré, pour les amis et la famille, à côté de chez soi
- Jusqu'à 1 an de validité
- Pochette-cadeau offerte

CRÉATEURS D'ENTREPRISE



Bièvre Isère propose un accompagnement aux porteurs de projets, que ce soit pour des conseils lors de la création ou de la reprise d'une activité ou pour son financement.

Une idée ?

N'hésitez pas à contacter Bièvre Isère au 04 76 65 43 03 pour être mis en relation avec le service le mieux adapté pour vous aider à concrétiser votre projet.

CAFÉ DE L'EMPLOI

Un **café de l'emploi** est organisé une fois par mois par Bièvre Isère Communauté dans le but que les demandeurs d'emploi, de stage et d'alternance rencontrent des agences d'intérim et/ou des recruteurs.

Plus d'informations sur le site de Bièvre Isère Communauté.



SNC (SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE)

SNC (Solidarités Nouvelles face au Chômage) est présent sur les Cafés de l'emploi et peut vous accompagner sur tout le territoire Bièvre Isère.

**VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI?
NE RESTEZ PAS SEUL**

Nous proposons

- Accompagnement individuel et gratuit
- Ecoute, soutien humain
- Conseils personnalisés
- Par 2 personnes bénévoles

Vous agissez

- Echanges concrets
- Accompagnement de la durée de votre choix
- Construction de votre projet professionnel

**Solidarités Nouvelles face au Chômage
Groupe de BOURGOIN-JALLIEU**

**MAISON DE L'HUMAIN ET DE SON ENVIRONNEMENT
4 rue des Pâquerettes - 38300 BOURGOIN-JALLIEU**

**Tel : 06 22 99 71 68 ou 06 85 80 97 73
Email : snc.bourgoinjallieu@snc.asso.fr
Site internet : <https://snc.asso.fr>**



**SOLIDARITÉS
NOUVELLES
face au CHÔMAGE
snc.asso.fr**

Fraude à la carte bancaire

Face à la recrudescence des escroqueries financières sur internet et notamment par mail, SMS ou par téléphone, soyez prudents !

Des habitants de Beauvoir en ont été victimes.

Quelques exemples :

- Si vous tombez sur une page internet, après avoir fait une recherche ou avoir cliqué sur une publicité, et qu'on vous demande de renseigner vos coordonnées personnelles (nom, adresse, e-mail, numéro de téléphone ...) pour vérifier votre éligibilité à un produit d'épargne, pour bénéficier d'un **crédit** très attractif ou tout simplement pour recevoir plus d'informations sur un **produit bancaire**, une **assurance** ou un **placement financier** : fuyez !
- Méfiez-vous des sites qui vous demandent des informations sans vous en donner ! **Ne communiquez jamais vos coordonnées** sans savoir à qui vous vous adressez précisément. Rappelez-vous que, en plus de permettre de vous contacter, ces informations peuvent aussi être utilisées pour usurper votre identité !
- Vous avez reçu un message par SMS ou par mail de l'Assurance maladie vous demandant de renouveler ou de mettre à jour votre **Carte Vitale** ? Attention, vous faites l'objet d'une tentative d'arnaque !
- La victime reçoit un SMS avec ce message : « Nos agents ont constaté que votre véhicule n'est pas muni de la vignette réglementaire **Crit'Air 2022**. Veuillez la régler sous peine de contravention dans les prochaines 48 heures. Police Nationale ». L'escroc invite ensuite le propriétaire du véhicule à cliquer sur un lien frauduleux. **Le site officiel Crit'Air n'envoie pas de SMS ou de mail pour vous faire acheter une vignette.**
- Des **faux sites administratifs** n'hésitent pas à tromper le consommateur en prenant l'apparence de sites officiels : reproduction de la charte graphique du site de référence, usage des couleurs bleu-blanc-rouge du logo Marianne, référence à des ministères, référencement en tête des moteurs de recherche : Certains sites vont plus loin que le simple paiement du service et peuvent conduire de façon opaque à un service non souhaité.
- Vous recevez un SMS ou un mail pour payer pour la **livraison d'un colis** ? = Arnaque
- **Cybermalveillance** ? Pour en savoir plus : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/>



NE COMMUNIQUEZ À PERSONNE VOS DONNÉES BANCAIRES
ET VOS CODES CONFIDENTIELS.
JAMAIS LA BANQUE NE VOUS LES DEMANDERA.

#10

LA FRAUDE AU FAUX CONSEILLER BANCAIRE

EN APPARENCE

VOTRE CONSEILLER VOUS APPELLE PAR TÉLÉPHONE

Le numéro affiché semble bien être le sien. Il vous alerte sur des opérations qu'il dit "anormales". Pour les annuler ou procéder à des vérifications, il vous demande d'agir directement sur votre téléphone ou de vous donner certaines informations.

LES BONS RÉFLEXES

NE DONNEZ JAMAIS SUITE À UNE TELLE DEMANDE

Jamais votre banque ne vous demandera :
ni vos codes d'accès,
ni votre cryptogramme visuel de carte,
ni vos codes de validation.

C'EST 1 ESCROC QUI VOUS FAIT RÉALISER DES OPÉRATIONS

Au lieu d'annuler les opérations, vous en réalisez vous-même des nouvelles à son profit. Et si vous lui donnez des informations (cryptogramme, codes d'accès de banque à distance, ou code SMS de validation...) il pourra les réaliser lui-même.

EN RÉALITÉ

NE COMMUNIQUEZ À PERSONNE VOS DONNÉES BANCAIRES
ET VOS CODES CONFIDENTIELS.
JAMAIS LA BANQUE NE VOUS LES DEMANDERA.

LESCLESDELABANQUE.COM



Article n°1 : Que pouvons-nous faire pour la gestion durable de nos forêts ?

La forêt est un sujet prenant une place de plus en plus importante dans le débat public. La question de la santé des forêts, de leur résilience face au changement climatique, mais également de notre approvisionnement en bois local sont des enjeux majeurs pour l'avenir. Il est donc légitime de se demander ce qu'il est possible de faire pour nos forêts.

Tout d'abord, il est important de savoir que les forêts locales appartiennent en majorité à des propriétaires privés. Notre commune fait partie de la **Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux** qui permet via l'association **Sylv'ACCTES** de financer des travaux pour les forêts locales ayant systématiquement un impact positif sur le climat, la biodiversité et les paysages. Afin d'aider les propriétaires forestiers à améliorer la valeur patrimoniale, environnementale et économique de leurs forêts, la Charte Forestière organise aussi chaque année deux réunions de sensibilisation avec le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).

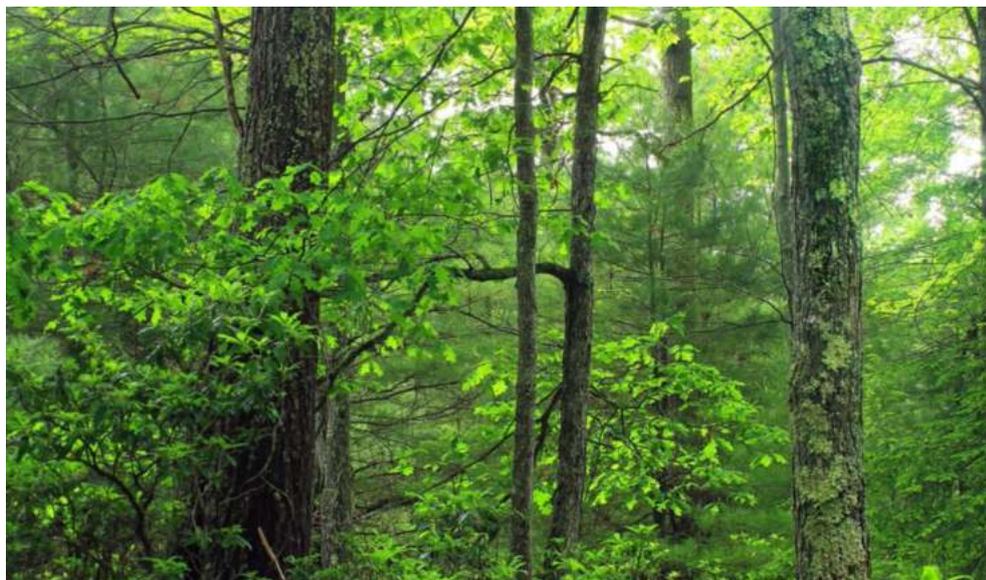
Si vous aussi vous souhaitez agir pour les forêts à votre niveau, voici quelques idées !

JE SUIS PROPRIÉTAIRE DE FORÊT(S) :

- Je peux contacter le Centre National de la Propriété Forestière pour bénéficier d'une **visite-conseil gratuite** sur ma forêt. > **Contactez la technicienne CNPF, Constance Proutière** : constance.proutiere@cnpf.fr / 06 08 36 45 63
- Je peux **participer à l'une des réunions** organisées par la Charte Forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux. > **Contactez l'animatrice de la Charte Forestière** : 06 07 50 82 86
- Je peux rejoindre **une association de propriétaires forestiers**. > Renseignements auprès de l'association **des propriétaires forestiers de Bonnevaux et Chambaran**, Jacques Dumont D'Ayot : 04 74 18 03 69
- Je peux **m'engager** dans une démarche de gestion durable. > Renseignements auprès du CNPF ou via **l'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière**, Claude Desrieux : 06 03 98 64 75

JE NE SUIS PAS PROPRIÉTAIRE DE FORÊT(S), MAIS JE SOUHAITE ENCOURAGER LA GESTION DURABLE DES FORÊTS AUTOUR DE CHEZ MOI :

- Je peux **faire un don** pour aider l'action de **Sylv'ACCTES** sur le territoire en ciblant le massif de Bas-Dauphiné et Bonnevaux > <https://www.sylvacctes.org/massif-du-bas-dauphine-bonnevaux>
- Je peux **participer aux chantiers participatifs sylvicultures** organisés par la Charte Forestière et l'ONF > **Contactez l'animatrice de la Charte Forestière** : 06 07 50 82 86
- Si je veux **acquérir des parcelles de forêt** pour prendre la responsabilité de les gérer durablement, je peux aller sur la bourse foncière de la forêt : www.laforetbouge.fr



Location de la salle des fêtes

Les associations Beauvoisardes bénéficient de 2 locations gratuites par an, seul le nettoyage est dû.
Si le chauffage est demandé en dehors des périodes indiquées un supplément de 60 € sera demandé.

| Période | Salle louée | Nombre de jours | Tarifs | |
|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------|-------|
| UTILISATEURS BEAUVOISARDS | Grande salle | 1 | 200 € | |
| | | 2 | 260 € | |
| | Nettoyage | | 120 € | |
| | Caution | | 380 € | |
| | Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Et du 1^{er} novembre au 31 décembre (chauffage inclus) | Petite salle | 1 | 130 € |
| | | Nettoyage | | 50 € |
| Caution | | | 380 € | |
| Du 02 mars au 31 octobre | Grande salle | 1 | 140 € | |
| | | 2 | 200 € | |
| | Si demande chauffage | | + 60 € | |
| | Nettoyage | | 120 € | |
| | Caution | | 380 € | |
| | Petite salle | 1 | 70 € | |
| | | 50 € | | |
| | | 380 € | | |
| UTILISATEURS EXTERIEURS | Grande salle | 1 | 630 € | |
| | | 2 | 860 € | |
| | Nettoyage | | 170 € | |
| | Caution | | 380 € | |
| | Du 1^{er} janvier au 1^{er} mars Et du 1^{er} novembre au 31 décembre (chauffage inclus) | Petite salle | 1 | 210 € |
| | | Nettoyage | | 80 € |
| Caution | | | 380 € | |
| Du 02 mars au 31 octobre | Grande salle | 1 | 575 € | |
| | | 2 | 800 € | |
| | Si demande chauffage | | + 60 € | |
| | Nettoyage | | 170 € | |
| | Caution | | 380 € | |
| | Petite salle | 1 | 150 € | |
| | | 80 € | | |
| | | 380 € | | |

Assistant(e)s maternel(le)s et/ou familial(e)s agréé(e)s

M : Maternel

F : Familial

| ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S ET/OU FAMILIAL(E)S | ADRESSE | Type d'agrément Capacité d'accueil |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| BEDJEGUELAL (AMARA) Karima Tél. 07 70 01 83 25 Mail : moussa.bedjeguelal@orange.fr | 227 chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc | Agrément maternel 4M |
| MAISON des ASSISTANTES MATERNELLES « Les p'tits Loulous » Tél. 06 58 02 22 61 Mail: lesptitsloulousmam@gmail.com | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • HENRIQUES LOPES (DECROO) Nadège Tél. 06 59 58 47 43 / mignad78@free.fr • COUTURIER Sophie Tél. 06 25 65 05 48 / chouchou.booby.g@gmail.com • JANSON Gwendoline Tél. 06 03 07 32 81 g.janson52@gmail.com | 27 chemin de la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc | Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M Agrément maternel 4M |
| CLAVE Caroline Tél. 06 02 71 61 10 Mail : egyptland@hotmail.fr | 27 chemin de la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc | Agrément maternel 4M |
| GRAND (IMBERT) Stéphanie Tél. 06 85 17 94 44 ou 04 74 58 44 91 Mail : stephanie.grand@neuf.fr | 277 B chemin des Granges 38440 Beauvoir de Marc | Agrément maternel 4M |
| MASSEBOEUF Sophie Tél. 07 68 32 89 86 Mail : masseboeufsophie@gmail.com | 98 impasse Bourvilan 38440 Beauvoir de Marc | Agrément maternel 4M |
| OLAGNON Perrine Tél. 07 86 25 43 00 Lail : pprosand@hotmail.com | 30 chemin de chasse 38440 BEAUVOIR-DE-MARC | Agrément maternel 4M |
| PERRON CABUS Laure Tél. 07 78 67 62 19 Mail : l.perroncabus@free.fr | 1 lotissement les Varilles 38440 Beauvoir de Marc | Agrément maternel 3M |
| SCHABO Dominique Tél. 06 88 26 56 62 Mail : dominique.schabo@orange.fr | 1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc | Agrément maternel 3M |
| SCHABO (GUILLOT) Sylvie Tél. 06 81 41 52 49 Mail : sylvie.schabo@orange.fr | 1010 chemin de la Saunière Le Fouilleux 38440 Beauvoir de Marc | Agrément maternel 4M |



Nos diplômés 2022



Tout comme les années précédentes, nous tenions à mettre ici à l'honneur tous les diplômés de l'année 2022. Malheureusement peu nous ont répondu !

Nous n'avons ici que la liste des personnes qui se sont manifestées suite à nos appels Facebook et bulletin de septembre.

| | | | |
|----------|------------|--------------------------------------------------|--------------------|
| Antonoff | Eliot | Brevet des Collèges | |
| Badoil | Mathis | Brevet des Collèges | |
| Barret | Alyson | Brevet des Collèges | Mention Assez Bien |
| Braquet | Julien | Brevet des Collèges | Mention Assez Bien |
| Duc | Coline | Brevet des Collèges | Mention Très Bien |
| Gros | Carla | Brevet ds Collèges | Mention Bien |
| Faure | Romain | CAP électricien | |
| Barret | Gwendoline | Architecte du paysage | |
| Périer | Alexandre | BPJEPS activité pour tous | |
| Duc | Aurane | Bac général sciences physique SVT et maths | Mention Très Bien |
| Pucci | Sarah | Bac général | |
| Rossi | Cassandra | Bac ST2S | Mention Bien |
| Serrano | Alex | Bac HGGSP et SES | Mention Bien |
| Lopes | Tiago | Bac Pro chaudronnerie | Mention Assez Bien |
| Lopes | Théo | Bac Pro Melec (électricité) | Obtenu en 2021 |
| Pucci | Carla | Master Bac + 5 | |
| Vaux | Elodie | Master Management et Communication de l'IAE Lyon | |

Félicitations à tous !

Tout comme en 2022, nous les réunirons en Mairie pour un instant convivial.

Remise de diplômes

Le samedi 18 juin 2022 a eu lieu la réception pour tous les **diplômés de 2020 et 2021**.

32 diplômés s'étaient fait connaître en mairie. La moitié seulement était présente... Certains retenus par leurs études, leur travail ou leur éloignement.

La mairie leur a remis à chacun un **diplôme de félicitations** et un **bon cadeau de 30 €**. Tous étaient ravis !



Le jeudi 1er septembre, jour de la rentrée, une nouvelle équipe enseignante était présente à l'école primaire de Beauvoir de Marc pour accueillir les **106 élèves**.

Cette année, l'école est toujours composée de 4 classes : Mr Stéphane Bonnans, en remplacement de Mme Eve Buisson Rousset, a en charge les 27 élèves de PS-MS. Mme Ghislaine Chollier, quant à elle, s'occupe des 24 élèves de GS-CP. Mme Katia Rolland rejoint l'équipe et s'occupera cette année des 28 élèves de CM1-CM2. Madame Caroline Berland sera en charge des 30 élèves de CE1-CE2. Elle assurera aussi le poste de directrice et sera donc remplacée à ce titre le jeudi par Madame Lou Bonnard.

Cette année, l'école de Beauvoir de Marc possède une **nouvelle bibliothèque** grâce à la subvention de l'État de 1 500 euros obtenue l'année dernière mais aussi grâce à la mairie qui a investi dans du mobilier pour créer un véritable espace de lecture. Les élèves peuvent depuis le mois de septembre emprunter des livres afin de rendre la lecture à la maison possible pour l'ensemble des élèves.

Cette année, l'équipe **pédagogique** de Beauvoir de Marc a décidé de travailler sur les **émotions**. Des activités en éducation morale et civique, en littérature, en arts visuels, en musique et lors des activités physiques et sportives vont permettre aux élèves d'apprendre et de comprendre les émotions et de pouvoir les exprimer plus facilement.

En cycle 2 et 3, des valeurs importantes pour l'école telles que la solidarité, l'entraide, les différences, la tolérance seront aussi travaillées durant cette année scolaire.

Dans le cadre de ce projet, les élèves de PS-MS et de GS-CP participeront à la représentation d'un **spectacle de Planètes Mômes « Que d'émotions pour Simon ! »** le jeudi 26 janvier 2023.

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont pour projet de travailler plusieurs séances avec un **conteur** pour apprendre à exprimer ses émotions à travers des histoires contées.

Pour clore le travail sur les émotions, tous les élèves de l'école participeront à une semaine artistique mêlant des ateliers d'expression corporelle, de musique et d'arts visuels avec un **intervenant de La Fabrique Jaspir** à St Jean de Bournay du 26 juin au 30 juin 2022. Cette semaine sera financée par la coopérative scolaire.

D'autres projets avec l'association « Maillons tout » de Beauvoir de Marc sont à l'étude comme la création d'un mur musical avec du matériel de récupération et un projet de récolte de « Trucs et astuces » (recettes de cuisine, détachant, médicaments) des grands-parents, oncles, tantes, voisins afin de créer une relation entre plusieurs générations.

Comme chaque année, le **carnaval**, le **courseton** et la fête de **l'école** seront organisés par l'équipe enseignante.

D'autres actions seront menées par l'école (vente des photos de classe, des chocolats,...) et le Sou des écoles proposera des nouveautés cette année pour permettre de récolter des fonds pour financer tous les projets de l'école.



Les parents délégués

« **Les Délégués de Parents** » sont des médiateurs. Ils font le lien entre les familles, l'école et la mairie. Ils doivent prendre en compte et faire remonter les remarques et questions de chacun, rediriger vers les bons intervenants afin de trouver réponses et solutions, toujours dans le but d'assurer le bien-être des enfants durant leur scolarité à l'école de Beauvoir de Marc.

Les Délégués de Parents assistent à différentes réunions, comme les conseils d'école ou encore les réunions mairie/DP. Ils sont également présents dans d'autres instances de l'Éducation nationale que cela soit à un niveau local ou national.

Cette année, les élections des parents délégués se sont déroulées le vendredi 7 octobre par correspondance. L'équipe des délégués de parents de Beauvoir de Marc s'est partiellement renouvelée.

Voici le trombinoscope de la nouvelle équipe.

A Beauvoir de Marc nous ne sommes pas une association. Nous sommes des parents d'élèves bénévoles qui ont leurs enfants dans l'école. Nous sommes au plus près des parents qui peuvent avoir des interrogations. C'est pourquoi il ne faut pas attendre les conseils d'école pour s'exprimer. Nous sommes souvent aux portails à déposer et/ou à aller chercher nos enfants.

Nous restons à votre disposition pour échanger en direct devant les portails de l'école, via la boîte aux lettres blanche côté primaire ou par mail : parentsdelegues38@gmail.com

Amicalement,
L'équipe des Délégués des Parents

| TROMBINOSCOPE DES PARENTS DELEGUES ANNEE SCOLAIRE 2022 2023 | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4 titulaires | |
|  Coralie BERTA DOUAUD CE1 |  Christine BOUCHUT CM2 - CE2 |
|  Benjamin DIOUDONNAT CP - PS |  Perrine OLAGNON CE1 - MS |
| 1 suppléante | |
|  Laure PERRON-CABUS CM1 - CE1 | |

Accueil de loisirs du mercredi de 3 à 12 ans

| | | |
|-----------------------|------------------|--------------------------------|
| St Jean de Bournay | ☎ 04 74 58 70 40 | ✉ mairie@saintjeandebournay.fr |
| Artas | ☎ 04 74 58 73 31 | ✉ mairie@artas-mairie.fr |
| Savas Mépin | ☎ 04 74 58 54 12 | ✉ accueil@savasmepin.com |
| Ste Anne sur Gervonde | ☎ 04 74 58 36 33 | ✉ mairie@steannemairie.fr |



DOSSIER D'INSCRIPTION :

Les dossiers d'inscriptions sont disponibles sur les sites des Mairies

Pièces à fournir :

- ✓ Fiche CERFA (copie du carnet de santé)
- ✓ Assurance responsabilité civile ou scolaire
- ✓ Attestation quotient familial CAF
- ✓ Justificatif de domicile (- de 3 mois)

Accueil de loisirs

Cette été la municipalité a mis à disposition de nombreuses installations (gymnase, terrain de foot et la cantine du groupe scolaire) afin d'accueillir le centre de loisirs de **Bièvre Isère communauté**. Cela a permis de pallier la vague de chaleur présente dans notre pays.

Du 11 au 29 juillet, **48 jeunes** de 11 à 17 ans du dispositif **Anim'Ados de Bièvre Isère Communauté** ont eu l'occasion lors de ces 3 semaines de vacances de profiter de différentes activités : accrobranche, baignade dans un lac, grand jeu à la maison du rire, tournoi sportif, Olympiade du rire et bien d'autres.

L'équipe d'animation a proposé des activités de qualité qui ont enchanté les jeunes.

Sur les journées du jeudi et du vendredi de la deuxième semaine, le deuxième dispositif jeunesse de **Bièvre Isère Communauté (BASE ADOS)** a rejoint le groupe d'Anim'Ados pour atteindre un total de **80 adolescents** sur la commune de Beauvoir de Marc.

Une superbe ambiance a rythmé ces trois semaines d'accueil de loisirs



Consignes de Sécurité piétons

La nuit, sans aucun équipement rétro réfléchissant, les **piétons** sont visibles uniquement à 30 mètres. Or, il faut minimum 25 mètres à un véhicule roulant à 50 km/h pour s'arrêter. **Les risques d'accident sont très importants. S'équiper de vêtements clairs et d'éléments rétro réfléchissants** permet d'être vu à 150 mètres et laisse donc le temps à un véhicule de freiner en toute sécurité. Il est primordial d'être bien équipé.

Ces recommandations d'adressent à tous mais surtout aux collégiens et lycéens. Parents, équipez-les d'un **brassard rétro réfléchissant** (par exemple) sur le chemin du domicile au car et dès la descente du car, où là encore ils sont en danger.

Et puis dans le centre village, **privilégiez le passage souterrain** pour traverser la RD 518.

Crée en 2009, 3ABI (Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère) distribue chaque semaine de l'année des colis d'aide alimentaire dans son local de La Côte-Saint-André 95, rue Elsa Triolet ainsi que dans celui de Saint-Jean-de-Bournay (ancienne école Jules Verne) depuis début Octobre 2020.

Les aliments distribués proviennent principalement de la Banque Alimentaire de l'Isère, dont le dépôt est à Sassenage, ainsi que de ramasses des invendus auprès de donateurs comme les magasins Intermarché de La Côte-Saint-André, Super U de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, le traiteur Guillaud, le Casino de Saint-Barthélemy, etc.

Pour l'année 2021, les donateurs ont fourni un total de 98 173 Kg de denrées alimentaires.

Ces colis doivent permettre aux familles de bénéficiaires de subvenir, pour partie, à leurs besoins alimentaires pour une période renouvelable de 3 mois. L'objectif est qu'elles recouvrent leur autonomie aussi rapidement que possible grâce à l'accompagnement social des partenaires de l'association.

Elle couvre actuellement 49 communes sur les 50 du territoire de Bièvre Isère Communauté et distribue en moyenne 250 colis à 100 familles chaque semaine, le colis correspondant à l'alimentation d'une personne par semaine.

En 2021, il y a eu **1 840 colis distribués**. Ces colis sont distribués par environ **70 bénévoles**. A ce sujet, 3ABI est à la recherche de bénévoles pour assurer la préparation et la distribution des denrées alimentaires ainsi que de chauffeurs pour réaliser l'approvisionnement auprès de la Banque Alimentaire de l'Isère et des magasins locaux.

Une participation solidaire est demandée aux familles : 1,80 € par colis adulte et enfant de plus de 12 ans, et 0,90 € par colis enfant de - de 12 ans.

Le principe de la distribution :

- Les personnes qui souhaitent bénéficier de cette aide doivent prendre contact avec la conseillère en économie sociale et familiale au 04 37 04 30 61.
- Un dossier est établi en tenant compte des ressources et des charges, il permet d'évaluer le reste à vivre de la famille et d'estimer si l'aide est accordée ou non.

Les dossiers sont révisables tous les trois mois. Une carte est remise aux bénéficiaires pour se présenter au lieu de distribution.

Pour tous renseignements : 04 37 04 30 61 le lundi de 13h30 à 17h, et les mardi et mercredi de 9h à 12 h et de 13h30 à 17h.

3ABI – Association d'Aide Alimentaire en Bièvre Isère
Adresse postale : 95, rue Elsa Triolet 38260 LA CÔTE ST ANDRÉ
Tel: 04 37 04 30 61
Mail: 3abi@orange.fr
Site <http://3abi.fr>



ASSOCIATION D'AIDE ALIMENTAIRE EN BIEVRE ISERE

Une aide
Pour répondre à vos
Besoins alimentaires

95, Rue Elsa Triolet
38260 La Côte-Saint-André
Tél : 04 37 04 30 61
Courriel : 3abi@orange.fr Site Web : <https://3abi.fr>
Facebook : 3ABI-Association Aide Alimentaire Bièvre Isère

Pour bénéficier de l'aide alimentaire

1. **Prendre rendez-vous :**
Par téléphone au 04 37 04 30 61
Le mardi et mercredi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Le jeudi de 9h à 12h
En vous adressant à votre mairie, votre CCAS, Commission sociale ou les travailleurs sociaux.
2. **Constituer le dossier**, selon les critères retenus : ressources, charges, composition du foyer...
Votre dossier sera étudié par une professionnelle qui, après calcul de votre reste à vivre, vous dira si vous pouvez bénéficier de cette aide.
3. **Une carte** vous sera remise pour une durée de 3 mois renouvelable.
4. **Une participation solidaire** vous sera demandée.

Les lieux de distributions sont :

Le lundi et mercredi après-midi 95, Rue Elsa Triolet
38260 La Côte-Saint-André
et le mardi après-midi à Saint-Jean-de-Bournay 38440
ancienne école Jules Verne derrière la Mairie

Vous voulez faire un don - adressez-vous aux adresses de distribution, ou, aller sur le site Internet <https://3abi.fr>



Arrivée de la fibre à Beauvoir de Marc

Le déploiement et la commercialisation ont été suspendus pendant 9 mois afin de reprendre intégralement les défauts qualité du réseau.

Depuis l'été 2021, le déploiement a repris. Le planning 2023 a été partagé début novembre aux communautés de communes qui ne sont pas encore raccordées.

Le **début des travaux** sur notre commune est bien planifié pour **2023** avec peut-être l'ouverture à la commercialisation de certaines adresses d'ici fin 2023.

La date limite de raccordement de l'ensemble **de la commune** est maintenue à mi **2025**.

Concernant le réseau téléphonique actuel qui servira de support pour le réseau fibre, un état des lieux va être fait pour demander à l'opérateur historique une remise en état globale pour la commune.

Si vous connaissez des zones sinistrées, vous pouvez en informer la mairie, cela complètera le recensement.

Pour les nouvelles constructions, il est important que les demandeurs aillent déclarer leur nouvelle construction sur le site [Iserefibre.fr](https://www.iserefibre.fr) (en haut à droite « **Déclarer une nouvelle construction** »).

Aide au numérique

Inclusion numérique

Bièvre isère
Vous guide sur
le chemin du numérique

100% Gratuit

AIDER, ACCOMPAGNER ET FORMER

Vous aider et vous accompagner dans vos démarches administratives : CAF, AMELI, impôts, retraites...

Vous former à l'utilisation des outils numériques : ordinateur, tablette, internet...

Le projet est soutenu par le Région Auvergne-Rhône-Alpes et financé par l'Union Européenne

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
2015-2020

Des **permanences d'aide aux démarches administratives** près de chez vous : **100 % gratuit**, sur **rendez-vous**.

Renseignez-vous auprès de votre mairie : une conseillère numérique vient désormais régulièrement à votre rencontre à Beauvoir.

En complément, une communauté d'aidants numériques est en train de se mettre en place dans chaque commune. Formation et aide seront assurés par la conseillère numérique.

Depuis le 1er juin 2022, à Beauvoir de Marc nous mettons en place 2 permanences par semaine : les **lundi** et **jeudi après-midi à partir de 14h**, uniquement sur **rendez-vous**.

Téléphoner à la mairie au **04 74 58 78 88**, pour prendre rendez-vous.

Josiane Perrier, Claude Minjard et Martine Court (de gauche à droite sur la photo) se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches administratives.

Ils ont déjà accompagné des habitants pour des dossiers carte d'identité et demande d'allocations. N'hésitez pas à prendre rendez-vous.





Information

La Mairie de Beauvoir de Marc se mobilise pour ses administrés.

La municipalité a signé une convention qui permet d'obtenir jusqu'à 25 % de réduction sur un contrat mutuelle santé.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser à

Chrystelle Raclet
AXA Épargne et Protection
Tél. 06 70 00 12 70

Sophie Padre
AXA Épargne et Protection
Tél. 06 28 30 98 87

MUTUELLE SANTÉ GROUPEE COMMUNALE



Face au constat de tarifs de complémentaires santé de plus en plus élevés et, comme le font également de plus en plus de Communes, BEAUVOIR DE MARC continue de s'inscrire dans une démarche solidaire en signant une Convention de Partenariat pour que soient proposés à l'ensemble de ses habitants des conseils personnalisés gratuits ainsi que des garanties + tarifs attractifs et négociés en s'appuyant sur l'effet de groupe.

Pour de plus amples informations à ce sujet, pour tout conseil, et/ou afin d'étudier gratuitement votre dossier, vous pouvez aussi contacter directement et prendre rendez-vous à votre convenance avec :

Florent VERRIER, courtier indépendant
CAP CONSEILS - Affilié SAGESSE

06 09 71 50 60

verrier.florent@gmail.com

Installée à Beauvoir de Marc depuis maintenant treize ans, je propose aux Beauvoisards (mais pas que...) mes compétences d'**énergéticienne**, afin d'apporter **Mieux-être, détente et soulagement de différents maux**.

Après plusieurs formations, mes soins mêlent l'énergétique au travers du **LaHoChi** et de la **Santé par le toucher (branche de la kinésiologie)**, ainsi je peux intervenir sur la plupart des pathologies qu'elles soient d'ordre physique, émotionnel ou mental.

Une séance dure 50 minutes, 50 minutes où vous êtes confortablement installé sur la table de soin, entouré par la lumière des bougies, bercé par la musique et accompagné par mes mains.

Si vous souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 06 02 71 61 10. En tant qu'accompagnatrice vers votre Mieux-être, je me ferai une joie de vous répondre.

Page facebook : <https://www.facebook.com/carolineclav>

Site internet : <https://egyptland0.wixsite.com/gaiaenergetique>



L'UNIVERS CRISTALLIN

Je m'appelle **Stéphanie Grand**, formée en **lithothérapie et en thérapie par la conscience cristalline**.

J'utilise l'énergie des pierres pour apporter un bien-être physique, mental et émotionnel.

Je pratique des **soins énergétiques** qui vous aideront à soulager vos douleurs physiques et émotionnelles.

Il n'est pas toujours nécessaire de ressentir un mal-être pour effectuer un soin, vous pouvez venir me voir pour un rééquilibrage énergétique, un moment pour vous de détente et de lâcher-prise.

Je travaille également avec les **vertus des pierres**, en créant des **bracelets bien-être** en perles naturelles, qui s'associent parfaitement aux soins, ainsi que des **bracelets chemin de vie** entièrement personnalisés.

Je possède aussi une boutique de pierres à mon cabinet.

J'exerce les soins à mon domicile à Beauvoir de Marc et à distance. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à aller voir :

Ma page Facebook :

<https://www.facebook.com/stephanie.grand38>

Et mon site internet :

<https://www.gaiaom.fr/l-univers-cristallin/>



Important : une séance énergétique de lithothérapie ou un bracelet en pierres naturelles, ne remplacent en aucun cas la médecine traditionnelle. Cependant, il s'agit d'un excellent complément dont l'efficacité n'est plus à prouver.

Stéphanie GRAND
L'Univers Cristallin
06 85 17 94 44



Le 15 avril dernier, l'engagement d'artistes (Gwendal Peizerat et Nico Chona avec son groupe Cash), allié à la générosité de nos concitoyens nous ont permis d'envoyer **5 palettes de matériel médical et de produits d'hygiène** en Ukraine.

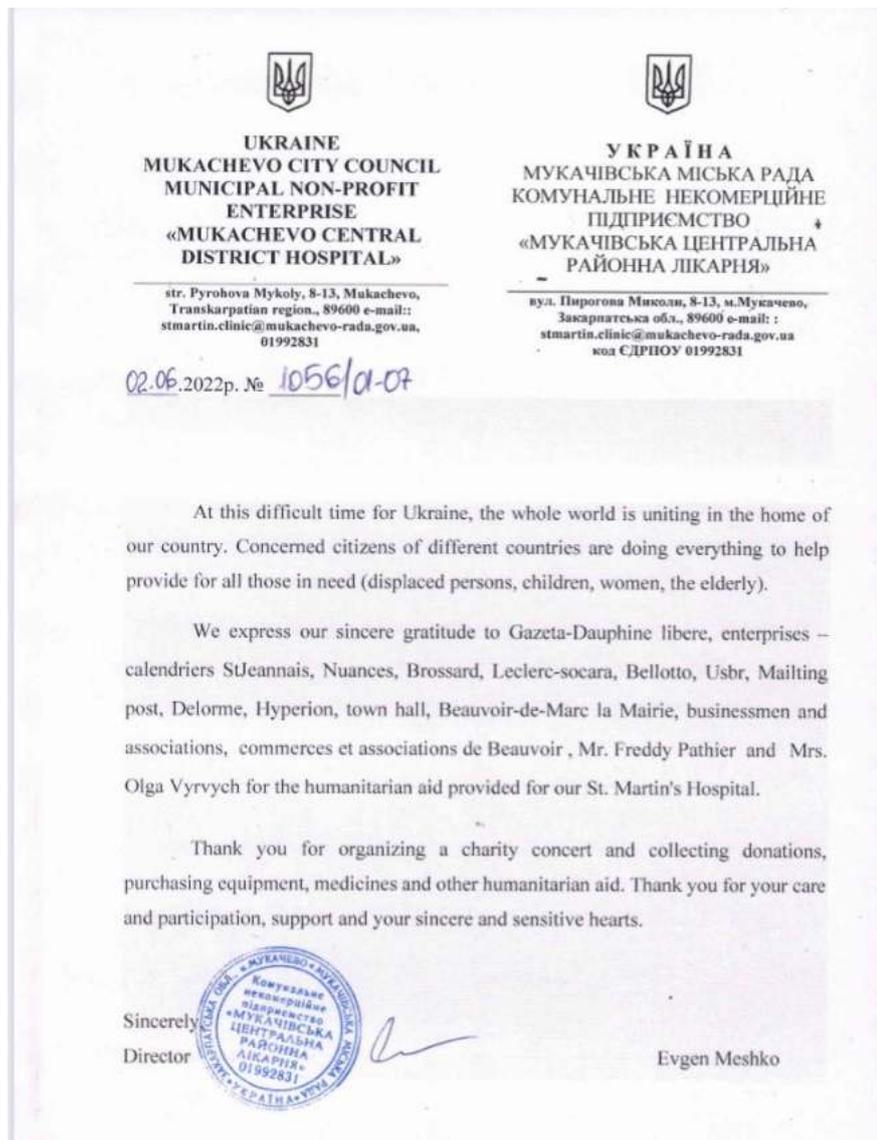
L'action continue. Nous avons pu acheter **2 couveuses** prêtes à partir pour l'hôpital pédiatrique de Mukatchevo. Olga cherche un transport gratuit pour les acheminer.

Nous profitons de La tribune offerte par l'Écho de Beauvoir pour lancer un nouvel appel.

En ce moment, il neige et les températures sont négatives en Ukraine. Les habitants subissent des coupures d'eau et d'électricité plus de 12 heures par jour. Nous voulons leur envoyer des lampes rechargeables par électricité, dynamo ou solaire.

Vous pouvez apporter ces lampes à la Mairie.

Merci pour eux
Olga et Freddy



Liste des associations et groupements

| Association | Président | Adresse | Téléphone - Mail |
|-----------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| AAC - AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS | Georges FARGIER | 3343, route de Lyon RD 518 38440 Beauvoir de Marc | ☎ 04 74 59 98 44 |
| ACCA - Chasse | Joël BARDIN | 47 chemin des Barres 38440 Beauvoir de Marc | ☎ 04 74 59 95 94 |
| APAC - ASSOCIATION PATRIMOINE ART ET CULTURE | MARONNE Gérard | 276, chemin des granges 38440 Beauvoir de Marc | ☎ 06 61 65 25 27 magelaconsult@orange.fr |
| APPLE JACK'38 (country) | Daniel CARRE Chantal GONCALVES Vice-Présidente | Lotissement la Clé des Champs Chemin de Savoyan 38540 Heyrieux | ☎ 06 45 79 45 37 carre.daniel38@gmail.com chantal.goncalves@orange.fr |
| ASTER | Isabelle NUEL | 77 B chemin des Petites Bruyères 38440 Beauvoir de Marc | ☎ 04 74 59 72 19 chris-isa.nuel@gmail.com |
| BCB - BASKET | LIGONNET Fabienne | 12, rue de la chapelle 38790 Diémoz | ☎ 06 28 91 62 43 fab.ligonnet@hotmail.fr |
| CLUB DE L'ESPOIR | Christiane MOIROUD | 34 bis ch sous Bourassagne 38440 Beauvoir de Marc | ☎ 06 87 39 11 26 moiroudchristiane@orange.fr |
| COMITE DES FETES | Laurent BARRET | 305 chemin du fouilleux 38440 Beauvoir de Marc | comitedes-fetesbdm@gmail.com Location de matériel festif ☎ 06 27 05 88 40 |
| COMITE PAROISSIAL | Hervyane Bouvier | 1375 chemin du fouilleux 38440 Beauvoir de Marc | ☎ 06 14 26 87 98 bouvierhervyane@gmail.com |
| CSBB - BADMINTON | DUC Nicolas | 454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc | ☎ 06 18 65 04 97 csbb38.beauvoir@free.fr |
| FLASH DANSE | Gaëlle DUC | 454 chemin des Seiglières 38440 Beauvoir de Marc | ☎ 06 16 45 20 10 flashdanse.bdm@gmail.com |
| INTERCLASSE BEAUVOIR DE MARC | Martine COURT | 13 chemin des 3 Vallées 38440 Beauvoir de Marc | ' 06 74 84 29 59 martine_court@orange.fr |
| LES PTITS LOULOUS | Sophie COUTURIER | 27 chemin de la fontaine 38440 Beauvoir de Marc | ☎ 06 58 02 22 61 lesptitsloulous-mam@gmail.com |
| MAILLONS TOUT | Catherine ROSSARY | 202 chemin de chasse 38440 Beauvoir de Marc | ☎ 06 31 59 74 45 maillonstoutbdm@laposte.net |
| SOU DES ECOLES | Gilles BAILLY | 217 ch sous Bourassagne 38440 Beauvoir de Marc | ☎ 06 45 97 14 66 soudesecolesbeauvoirdemarc@gmail.com |
| USBR - FOOT | Liliane RIEUX | 10 rue de la République 38440 St Jean de Bournay | ☎ 04 74 56 33 28 ☎ 06 72 77 88 35 rieux.liliane@orange.fr |

Professeurs privés

| Activité | Responsable | N° Téléphone |
|------------|------------------------|------------------|
| MUSIQUE | Catherine CHONAGEOKOFF | ☎ 06 07 84 09 86 |
| PERCUSSION | Lise ARMANET | ☎ 06 74 89 72 45 |





Nouveau bureau :

Le bureau est démissionnaire, avec le départ de Jennifer CHAUVIN au poste de vice-présidente. Vote validé lors de l'AG.

Madame Jennifer CHAUVIN reste toutefois active dans le club pour aider le bureau.

Réélection de Madame Fabienne LIGONNET qui maintient son rôle de **Présidente**,

de Madame Christiane MOIROUD qui maintient son rôle de **Trésorière** et de

Madame Stéphanie SCHAICH qui maintient son rôle de **Secrétaire**.

Vote validé lors de l'AG également.

Début de saison :

Cette année 2022, la saison a démarré avec les forums des associations sur Beauvoir de Marc, et également sur Diémoz puisque qu'ils se déroulaient le vendredi 3 septembre pour Beauvoir et le samedi 4 septembre pour Diémoz. Le bilan a été positif avec de nouvelles recrues qui ont permis la création d'une équipe U15 Garçon.

A partir de cette année le comité nous impose la mise en place d'un parent référent dans les tribunes pendant les matchs de championnat. Ce dispositif a pour but de ramener le fair-play lors des rencontres.

Pour venir assister à un match de championnat n'hésitez pas à consulter notre page Facebook pour connaître les dates des rencontres. L'entrée est gratuite et accessible à tous, alors n'hésitez pas à venir encourager nos licenciés.

Notre premier stage de perfectionnement pendant les vacances de novembre a encore eu du succès. Les U9, U11, U13F, U13G, U15G et U18F ont répondu présents.

Les U9 ont eu le plaisir de découvrir un tournoi fluo organisé par le club de Monsteroux. Un super moment partagé par tous et une belle expérience pour nos licenciés qui se sont bien amusés.

Calendrier festif du Club :

| DATE | MANIFESTATIONS |
|--------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 3 décembre 2022 | Téléthon sur Beauvoir de Marc (nous offrons un bon d'achat de 20 € à la BOULANGERIE GIMARD Y.) |
| 3 et 10 décembre 2022 | Vente de sapins de Noël sur Diémoz |
| 4 décembre 2022 | Vente de sapins de Noël sur Beauvoir |
| 17 décembre 2022 | Fête de Noël des 2 clubs sur Diémoz |
| 23 janvier 2023 | Lasagnes à emporter sur Diémoz |
| Février et avril 2023 | Stage de perfectionnement (2ème semaine des vacances) |
| 19 mars 2023 | Loto de printemps sur Diémoz |
| 1er avril 2023 | Tournoi minis pouss' (U9) à Beauvoir de 9h00 à 14h00 |
| 30 avril 2023 | Vente de plantes de printemps sur Diémoz |
| <i>(date à définir au moment de la parution)</i> | Vente de Paëlla à emporter sur Beauvoir |
| 16 septembre 2023 | AG du Club sur Beauvoir à 11h00 |

Nous sommes au regret de vous informer que notre réveillon sera encore une fois annulé.

La conjoncture du secteur de la restauration ne permet pas de vous proposer cette manifestation tant attendue.



Applejacks 38



Créée en 2009, l'association de danse country « **AppleJacks38** », dans sa quatorzième année d'existence, compte près de **60 danseurs**.

Les cours sont assurés tous les mercredis soirs, dans la joie et la bonne humeur, par Eveline, Daniel et Alain.

Notre association organise des soirées de danse. Moments de rencontre et de convivialité, la danse country remporte depuis déjà quelques années un réel succès. La diversité des musiques, des chorégraphies permet à chacun, quels que soient son âge et son niveau, de prendre plaisir à danser dans une ambiance festive et décontractée.

Horaires des cours (à la salle des fêtes de Beauvoir de Marc) :

Débutants : mercredi de 18h30 à 19h30

Novices : mercredi de 18h30 à 19h30

Intermédiaires : mercredi de 19h45 à 21h00

Pour tous renseignements,

S'adresser à :

Daniel CARRE Président

(daniel.carre38@gmail.com)

ou à

Jocelyne AVENAS Secrétaire

(joss18avs@hotmail.fr)

Par ailleurs, veuillez noter dans vos agendas :

Soirée country salle des fêtes de Beauvoir de Marc : **samedi 10 décembre 2022**

Alors en attendant, venez vous amuser et vous détendre avec nous ; nous partagerons avec vous notre passion de la danse et de la « country music ».

Le Bureau



Les p'tits loulous

Les assistantes maternelles de la MAM de Beauvoir de Marc vous proposent un mode de garde collectif mais familial, à mi-chemin entre le domicile et la crèche. Elles peuvent proposer ainsi des activités par groupes d'âge et de compétences. Les repas sont préparés par leurs soins avec atelier cuisine pour les enfants. Depuis septembre de nombreuses places sont disponibles. Pour tout renseignement n'hésitez pas à les contacter au 06 58 02 22 61.

Le Conseil d'Administration est composé de 7 personnes qui apportent leur soutien aussi bien aux activités associatives qu'à l'équipe des Assistantes Maternelles agréées de la MAM (Maison d'Assistants Maternelles).

Bureau

| | |
|--------------------------------------------|-----------------------|
| Présidente | Miguel HENRIQUE LOPES |
| Trésorier | Nadège HENRIQUE LOPES |
| Secrétaire | Evelyne COUTURIER |
| Membres du Conseil d'Administration | Miguel HENRIQUE LOPES |
| | Nadège HENRIQUE LOPES |
| | Sophie COUTURIER |
| | Gwendoline JANSON |
| | Yann CHARVIN |
| | Rémi CHEVET |



Assistants maternelles

Nadège HENRIQUE LOPES

Sophie COUTURIER

Gwendoline JANSON

Contact :

06 58 02 22 61

lesptitsloulousmam@gmail.com

Le badminton et foot en salle à Beauvoir

Salut à tous les amis de Beauvoir,

Après 2 ans de pratiques sportives quelque peu gâchées par le Covid, nous avons pu reprendre une activité de manière régulière et ça fait grandement du bien...

Tout d'abord un grand merci à tous les adhérents qui ont su patienter et qui ont renouvelé leur adhésion et bienvenue à tous les nouveaux, ce qui représente environ 50 personnes à ce jour.

Le club s'investit dans toutes les démarches initiées par la commune avec grand plaisir : le forum des associations, le téléthon, la fête du village en juillet 2023...

Nous avons également prévu de régaler tous nos adhérents et leur famille au cours d'une soirée interne au club, elle se déroulera à la salle des fêtes le samedi 17 mars 2023, sous un format Saint-Patrick.

Rappel des horaires :

Mardi à partir de 20h FOOT

Jeudi à partir de 20h BADMINTON

Le samedi matin En fonction du nombre de volontaires (foot, bad voire tennis).

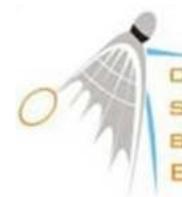
Le montant de la cotisation reste inchangé cette année soit 60 euros/an. Le club est ouvert aux 14-99 ans.

Si vous êtes intéressé à transpirer dans la convivialité, n'hésitez pas à nous contacter, d'autant qu'il nous reste des places disponibles. A partir de mars, les cotisations sont à 30 euros.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et prenez soin de vous et de vos proches.

Sportivement,

Le CSBB





Le bilan de l'année écoulée est positif. Nos différentes manifestations rencontrent un bon succès.

La matinée Tripes courant mars rencontre un succès de plus en plus important d'année en année.

Cette année on a voulu écouter ce que les exposants voulaient, donc on a fait le **vide-greniers** en journée complète. Il devait se dérouler au mois de juin, mais il n'a pas pu se faire à cause de la météo. On a décidé de le faire au mois de septembre pour voir et cela a été un véritable succès.

Donc pour l'année 2023 le vide grenier sera en journée et au mois de septembre.

Nous avons aussi fait en octobre une **bourse aux jouets**.

Pour finir cette année en beauté, nous avons renouvelé notre **soirée DISCO / Années 80** (déguisés pour ceux qui voulaient bien sûr). Après 2 ans d'absence à cause du Covid, notre soirée s'est déroulée le samedi 19 novembre.

Nous avons fini l'année 2022 avec le **téléthon** qui a eu lieu le 3 décembre.

En **2023**, nous recommencerons l'année avec nos tripes maison au cours du mois de mars et d'autres manifestations au courant de l'année.

N'hésitez pas à contacter notre **service location**. Il est ouvert à toutes personnes de Beauvoir ou des communes alentours.

Nous vous proposons, assiettes, verres, couverts, chapiteaux..., afin de vous accompagner au mieux lors de vos événements personnels.

(Liste du matériel en location ci-contre).

Contactez le service location au 06 27 05 88 40

Le comité des fêtes vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'années avec vos amis et vos proches et espère que vous commencerez l'année 2023 dans la joie et la bonne humeur.

Que le père Noël vous gâte tous.

Le comité des fêtes

| Matériel | Prix | Caution |
|--------------------------------------------------|------|---------|
| CHAPITEAU 3 X 4 | 20 € | 200 € |
| CHAPITEAU 6 X 4 | 50 € | 450 € |
| CHAPITEAU 8 X 5 | 70 € | 550 € |
| ASSIETTES PLATES X 100 (2 € par assiette cassée) | 20 € | 100 € |
| ASSIETTES PLATES X 200 (2 € par assiette cassée) | 40 € | 150 € |
| VERRES BALLON X 200 (2€ par verre cassé) | 20 € | 100 € |
| VERRES BALLON X 100 (2€ par verre cassé) | 40 € | 200 € |
| COUVERTS X 100 (1.50 € par couvert perdu) | 10 € | 100 € |
| COUVERTS X 200 (1.50 € par couvert perdu) | 20 € | 200 € |
| POTS A EAU x 12 (5 € par pot cassé) | 5 € | 80 € |
| PICHETS x 12 (5€ par pichet cassé) | 5 € | 80 € |
| PANIERE A PAIN x 24 | 10 € | 50 € |
| GROSSE CASSEROLE | 20 € | 200 € |
| TANK | 10 € | 150 € |
| SONO 2 X 300W | 60 € | 800 € |
| ETUVE | 20 € | 100 € |
| FRITEUSE DOUBLE (2x 10l) | 50 € | 300 € |
| MACHINE A HOT DOG | 10 € | 100 € |
| MACHINE A GLACONS | 10 € | 100 € |
| PERCOLATEUR 70 TASSES | 15 € | 150 € |
| CAFETIERE | 10 € | 100 € |



FLASHDANSE

La passion de la danse

PROFIL :

Association créée en 2011, Flash Danse propose des cours de danse aux enfants, aux ados et aux adultes avec dynamisme et bienveillance.

EXPERIENCES :

1- Préparation du gala les 23 et 24 Juin 2023

Quand je serai grande, je serai

- Danseuse à Broadway,
- Pilote de chasse,
- Championne de tennis,
- Marilyn Monroe,
- Influenceuse,
- Libre, tout simplement...

2- Participation au téléthon le 3 décembre 2022

- Flash Danse a organisé un stand de step pour permettre au plus grand nombre de s'essayer à cette pratique en toute convivialité.
- Flash Danse était également présente pour aider au bar.

3- Shooting photo le 19 novembre 2022

- Toutes les adhérentes de l'association ont pu être prises en photo avec des costumes et un grand sourire : Flash Danse espère que ces photos vous plairont et vous permettront de garder un beau souvenir de ces moments partagés.

4- Le voyage dans le temps

Une réussite pour notre spectacle 2022 !

Plus de 450 spectateurs ont pu apprécier notre gala qui a permis à tous de découvrir des époques aussi variées que lointaines, en passant par un petit saut dans le futur, emmené par un capitaine de vaisseau aussi fou que l'équipe de danse.



CONTACT :

flashdanse.bdm@gmail.com
- Gaëlle DUC 06 16 45 20 10
- Séverine BLANC
06 20 38 12 50

BUREAU :

- Gaëlle DUC, Présidente,
- Séverine BLANC, Vice Présidente,
- Maïté PERGUET, Secrétaire,
- Caroline GROS, Vice Secrétaire
- Christine VAUX, Trésorière
- Maïté BALLATEAU, Vice Trésorière

INFOS FLASH :

- Professeur de danse : OIha VYRVICH,
- 61 adhérents,
- Salle de danse : sous la mairie.

Cours de danse :

- Les Choupinettes : lundi de 17h à 17h45 avec 8 enfants,
- Les Scintillantes : lundi de 18h à 19h avec 13 enfants,
- Les Imbattables : lundi de 19h à 20h avec 12 enfants,
- Las Chicas : mardi de 19h à 20h30 avec 12 adultes,
- Les Gangstars : mardi de 21h à 22h avec 8 adultes,
- Les Magnifiak : mercredi de 19h30 à 21h avec 12 ados,
- Les Magic Girls : jeudi de 19h à 20h30 avec 11 adultes





FOOT ANIMATION U10 U11

La saison 2022-2023 a très bien commencé avec un effectif de plus de **150 licenciés**.

2 Équipes SENIORS

Les entraînements ont repris le 15 août 2022 et sont assurés par Aurélien PIOMBO et David CABOUX assistés par Alain SURENYAN pour l'Équipe 1 qui évolue cette saison en D3 et pour l'Équipe 2 (D5) c'est Pierrick BERTRAND et Bastien BRAQUET.

Horaire des entraînements

Mercredi et Vendredi 20h00 à 21h30.

1 Équipe VETERANS

1 Équipe FEMININES LOISIRS

Équipes « FOOT ANIMATION » regroupant U6-U7-U8-U9

1 Équipe U10/U11

2 Équipes U13

Les entraînements sont assurés par :

U6-U7-U8-U9 : Romain SCHORSCH, Jérôme CHENAVER, David ROSSI le mercredi de 17h30 à 18h30

U10-U11 : Jimmy JULLIA, Jérôme BELVER, Brice BOUFFIER le mardi et le jeudi de 17h30 à 19h00

U13 : Alain SURENYAN, Yves MOREL, Franck DELAPORTE, Kévin BOUQUET le mardi et le jeudi de 18h15 à 19h45

Un grand merci à tous les parents pour leur confiance et aux enfants pour leur dynamisme. Merci aussi à tous les bénévoles présents aux entraînements et le samedi pour encadrer les jeunes.

MANIFESTATIONS

LOTO : Après avoir été annulé l'année dernière, nous avons pu l'organiser cette année le samedi 5 mars 2022. Notre objectif est de réunir toutes les générations de joueurs, parents, dirigeants et supporters autour d'un moment de convivialité. La quasi-totalité des lots étaient offerts par les partenaires du club (vélo électrique, télévision, week-end en Ardèche...).

Une partie était réservée aux enfants avec un super lot à gagner, une trottinette électrique. Le rendez-vous est déjà pris pour le loto 2023.

PETANQUE : Le samedi 9 juillet 2022 nous avons organisé notre journée pétanque. Dès le matin, 34 joueurs se sont affrontés pour le concours tête à tête. En début d'après-midi, place au concours principal avec 43 doublettes inscrites. En parallèle, 5 doublettes enfants se sont rencontrées.

En ce qui concerne le **Bureau** pour la saison 2022-2023 la composition est la suivante :

Membres du Bureau

| | |
|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Présidente | Liliane RIEUX |
| Secrétaire/Correspondant | Nicolas CHENAVER |
| Trésorière | Karine MEDINA |
| Trésorier adjoint | Guy PERON |
| Membres actifs (manifestations, buvette) | David ROSSI Alexandra ROSSI Marjorie PUJES Anaïs DUPREZ Alain SURENYAN |
| | Alain ROUSSILLON Jean-Pierre MEDINA Serge PUCCI Quentin BALLY Laure KESSLER Jimmy JULLIA Benjamin SERCLERAT Christian SERCLERAT Jérôme CHENAVER |



Foot animation



U10 U11



Entraîneurs :

| | |
|-------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| SENIORS | Aurélien PIOMBO David CABOUX Pierrick BERTRAND Bastien BRAQUET |
| FEMININES | Alain SURENYAN |
| VETERANS | Romain SCHORSCH Kévin CHENET |
| FOOT ANIMATION U6 à U9 | Romain SCHORSCH Jérôme CHENAVER David ROSSI |
| U10 - U11 | Jimmy JULIA Jérôme BELVER Brice BOUFFIER |
| U13 | Alain SURENYAN Yves MOREL Franck DELAPORTE Kévin BOUQUET |

Nous tenons à remercier tous nos partenaires locaux qui chaque année renouvellent leur confiance au Club en participant aux calendriers et aux panneaux publicitaires.

Contact :

Liliane RIEUX : 06 72 77 88 35
Nicolas CHENAVER : 06 30 90 45 57
Adresse Email : 535244@laurafoot.org
Site Internet : <https://usbrfoot.footeo.com>
Facebook : <https://www.facebook.com/usbrfoot>



U13



Arbitres auxiliaires

Témoignez-nous de votre soutien en participant à nos différentes manifestations qui seront organisées par le Club :

Vendredi 6 janvier 2023
Samedi 07 et Dimanche 8 janvier 2023
Samedi 18 février 2023
Samedi 11 mars 2023
Dimanche 23 avril 2023
Dimanche 25 juin 2023
Dimanche 8 juillet 2023
Samedi 11 novembre 2023
Dimanche 17 décembre 2023

Tournoi en salle VETERANS
Tournoi en salle (U11 – U13) (U8 U9 – U6 U7)
Loto à la salle des fêtes de BEAUVOIR DE MARC
Repas dansant
Diots au stade
Assemblée Générale - FESTIFOOT
Concours de pétanque au stade
Boudin
Concours de belote à la salle des fêtes de BEAUVOIR DE MARC

Club de l'Espoir

Le club de l'espoir continue son activité comme les années précédentes en espérant toujours accueillir de nouveaux adhérents qui seraient les bienvenus.

Tous les mercredis de l'année (vacances comprises) le club est ouvert à tous ceux qui le souhaitent pour passer un après-midi convivial et chaleureux et pratiquer différents jeux (belote, Rummikub chiffres ou lettres, Triominos, scrabble) selon les envies de chacun.

Cette année nous avons partagé un repas de couscous à Artas et un repas de Noël est prévu le 17 décembre 2022 chez Jars à Artas.

Pour 2023 le club tiendra son **assemblée générale le mercredi 18 janvier 2023** dans la petite salle des fêtes de Beauvoir de Marc, pour renouveler son bureau et les adhésions.

Au cours de cet après-midi nous dégusterons la galette des rois et chocolats et nous fêterons les classes en 2 et 3.

Nous espérons que vous serez nombreux à adhérer à notre club.

Bonne fin d'année meilleurs vœux à tous.

Information supplémentaire

Une journée **gratuite** offerte par Biodiffusion ouverte à **toutes les personnes de plus de 60 ans** (même ne faisant pas partie du club) est prévue le **25 janvier 2023** dans la grande salle des fêtes de Beauvoir de Marc.

Cette journée commencera à 9h30 par l'accueil, à 10h par la conférence santé et la présentation de leurs produits, à 12h apéritif et repas et à 14h loto en 12 parties. Il n'y a **aucune obligation d'achat**.



Interclasses Beauvoir de Marc



Comme annoncé dans le bulletin municipal de septembre 2022, une association pour organiser chaque année la **FETE DES CLASSES** à Beauvoir a vu le jour.

L'Assemblée générale constitutive a eu lieu le lundi 10 octobre 2022 à 19h.

La première **fête des classes** sera organisée le **17 juin 2023** pour tous ceux **nés une année en 3** (de 1923 à 2023). Après un défilé au son d'une fanfare, les conscrits vous inviteront à un vin d'honneur. Ensuite ils se retrouveront pour partager un repas festif.

Les conscrits en 3 ont été contactés, ou le seront très prochainement.

| | |
|---------------------|-------------------|
| Présidente | Martine COURT |
| Vice-Présidente | Isabelle HORAUX |
| Secrétaire | Monique BARON |
| Secrétaire adjointe | Mélanie PONSARD |
| Trésorière | Sandrine DURANTON |
| Trésorière adjointe | Nicole LE GALL |

A noter :

Dimanche 12 mars Vente de brioches

Contact : 06 74 84 29 59 – 06 23 78 21 35

Amicale des anciens combattants

L'Amicale remercie infiniment les nombreuses personnes qui ont pris part à la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts, en particulier les écoles et le conseil municipal des enfants qui avaient préparé de belles décorations et chanté la Marseillaise à la fin de la cérémonie, bien conseillés par l'équipe de la commission jeunesse.

Merci à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau



A.C.C.A - La Chasse

Effectif stable pour les chasseurs avec **40 adhérents**. La chasse, ce n'est pas simplement tirer un gibier, c'est aussi protéger la nature, réguler les prédateurs, aider le gibier à se défendre, à se nourrir, à s'abreuver.

Il y a 5 ans au printemps 2017, grâce à la Fédération de chasse qui avait fourni les différents plants, 450 mètres de haie ont été plantés par les chasseurs le long de la 518. Cette bordure verte atteint aujourd'hui 2 mètres de haut. Elle est entretenue par l'ACCA et diminue les collisions du gibier avec les

voitures. On peut y voir des aubépines, des noisetiers, des herbes de pampa, du houx, des pommiers du Japon, des cotonnasters...

La société, déjà préoccupée par les renards, doit faire face maintenant à la prédation du **LOUP** qui vient dernièrement d'attaquer un troupeau de moutons sur la limite de la commune.

L'ACCA vous invite tous à leur **matinée boudin fricassée le dimanche 29 janvier 2023**.



Maillons tout



Cette année, nous avons travaillé autour de la **nature** et de la **forêt**.

Des **hôtels à insectes** ont été fabriqués par les personnes de l'association et deux en collaboration avec le conseil municipal enfants. Ceux-ci ont été installés dans le village.



L'année s'est clôturée par un atelier construction de **nichoirs** le samedi 24 septembre en matinée dans la cour de l'ancienne école .
Beau moment d'échange !

Pour l'année à venir, nous avons choisi de travailler sur **les émotions, la solidarité et l'entraide**.

De nouvelles personnes ont rejoint l'association où tout le monde est toujours bienvenu.

Un des projets est de construire un **mur musical**. Nous récupérons tout ce qui peut produire des sons. Si vous avez par exemple, des gamelles, des tubes PVC de différents diamètres ou autres , nous sommes preneurs.

Une première date à retenir :

Soirée jeux autour des jeux coopératifs le vendredi 27 janvier à la salle des fêtes

Pour le reste guettez les informations sur le panneau lumineux ou sur le site de la mairie, d'autres propositions suivront.

Contact : maillonstoutbdm@laposte.net
06 31 59 74 45

Association Coeur2Bouchons



L'association « **Coeur2bouchons** » collecte tous les bouchons alimentaires, ménagers, produits d'hygiène, bouchons de stylos, marqueurs.

Elle trie 2 fois par semaine les bouchons dans son local à Malissol. Le triage consiste à enlever du bouchon les étiquettes, ferrailles, joints, carton

Une ou deux fois par an l'association livre ces bouchons au recycleur et c'est un camion de 12 tonnes qui part au recyclage. Amusez-vous à peser un bouchon et comptez combien de bouchons sont nécessaires....

Le recycleur fabrique des tableaux de bord, des palettes, rabats de cuvette wc, poubelles. Le produit de la vente sert à financer du matériel pour personnes handicapées, aménagement de l'habitat

en matière d'accès, de mobilité, d'aménagement de véhicule.

SALUONS TOUS CES BENEVOLES qui œuvrent pour les autres et surtout **NE JETEZ PAS VOS BOUCHONS...** Déposez-les chez Joëlle Bardin 47 chemin des barres ou à la mairie.

Si vous connaissez autour de vous une personne dans le besoin, n'hésitez pas à contacter Joëlle ou Françoise Belluco bouchons38viennecoeur2bouchons.fr

L'association récupère également les bouchons de liège, les stylos et les piles

Le sou des écoles est une association à but non lucratif qui a pour objectif de financer des projets en lien avec l'école primaire.

Le 29 septembre dernier l'assemblée générale a eu lieu et a abouti à l'élection d'un nouveau bureau accompagné de nombreux membres du conseil d'administration :

| BUREAU | |
|-----------------|----------------------|
| Président | Gilles BAILLY |
| Vice-présidente | Marjolaine ZIELINSKI |
| Trésorière | Guenaëlle BARDIN |
| Vice-trésorier | Pierrick BOUVIER |
| Secrétaire | Corinne DA COSTA |
| Vice-secrétaire | Corinne DA COSTA |

| CONSEIL D'ADMINISTRATION | |
|--------------------------|--------------------|
| Alexandra BAILLY | Gwendoline JANSON |
| Mélodie BARDIN | Laura RUIZ |
| Laure BURLET | Marine PAGLIARELLA |
| Marine CHAPELIN | Marine NADEAU |
| Benjamin DIOUDONNAT | |

Le 31 octobre dernier, l'évènement d'Halloween a déjà réuni une soixantaine d'enfants effrayants qui sont allés à la rencontre des habitants de la commune pour leur poser la célèbre question « un bonbon ou un sort ? ».

Pour financer les projets, de nombreuses manifestations sont prévues :

- 03 décembre** Participation au Téléthon aux côtés des autres associations
- 16 décembre** Balade aux flambeaux à la recherche du Père Noël
- 21 février** Vente de bugnes pour le carnaval
- Au printemps** Ventes de plantes
- 30 juin 2023** Kermesse (et spectacle de l'école)

Auront également lieu au cours de l'année, des ventes de pizzas, de plats cuisinés ou de brioches !

Pour assurer l'ensemble de ces manifestations nous auront besoin de l'aide du plus grand nombre alors n'hésitez pas à venir à notre rencontre ou à vous faire connaître par email : soudesecolesbeauvoirdemarc@gmail.com

Vous pouvez aussi vous abonner à notre page Facebook pour suivre notre actualité « Sou des écoles Beauvoir »





Mettre en valeur le Patrimoine de notre village est un de nos objectifs. Nous avons la chance à Beauvoir de posséder un patrimoine millénaire. Et pourtant, tellement habitué par sa présence dans le paysage, nous l'oublions cette église qui se dresse simple et majestueuse sur un plateau de sa colline. Il est évident que nous avons, tous, le devoir d'en prendre le plus grand soin avant de la transmettre aux futures générations. L'Apac n'hésite pas aussi, à faire connaître ce joyau du moyen-âge lors de visites organisées par l'office du tourisme « Terre de Berlioz », par des « groupes privés » et lors des « journées européennes du patrimoine ». À chaque fois les visiteurs sont séduits par la beauté de cette église et par la sérénité du lieu.

L'Apac, c'est la « Culture » avec la gestion du kiosque à livre « Hibou'quine » qui rencontre toujours un beau succès.

L'Apac c'est aussi l'organisation d'une « Exposition sur les Arts et l'Artisanat », et celui d'un « Salon des Collectionneurs ».

Enfin nous clôturons chaque année par une soirée musicale avec un « Concert » dans l'église.

L'Apac participe, selon ses moyens, aux actions de diverses associations de Beauvoir et, à l'inverse de nombreux Beauvoisards nous apportent leur soutien lors de la réalisation de nos actions, comme par exemple, l'exposition du mois de novembre 2022 sur le thème un « Souffle d'ailleurs » pour laquelle « les jeunes élus de la commune » ont participé à la création d'une animation.

Notre calendrier 2023 devrait être le suivant :

- **Dimanche 23 avril 2023 :**
L'exposition « Passion Collection » consacrée comme le nom l'indique à la collection. Dans tous les cas, le collectionneur participe à la transmission d'un Patrimoine, d'un Savoir, d'une Histoire, témoignant ainsi de l'activité humaine ou sociétale selon les époques ou les civilisations.

Si vous faites partie des quelques 25% des Français qui possèdent une collection, alors venez partager avec nous votre passion !

- **Dimanche 5 Novembre 2023 :**
L'exposition « Artisanale »

Nous mettons à l'honneur des artisans « amateurs » mais passionnés par le savoir-faire artisanal traditionnel et novateur. Ils vous présenteront leurs créations et vous aurez l'occasion de converser avec eux et de découvrir ce qui les anime. Que vous soyez ou non amateur d'art, aucun doute qu'une des pièces présentées saura vous faire succomber.

- **Dimanche 10 Décembre 2023:**

Le « Concert des Lumières » dans l'église de Beauvoir.

On dit que « La musique adoucit les mœurs ». ... Beau consensus, vaste sujet. Juste avant les fêtes de Noël, un bon moment de détente et de joie partagée avec des chants populaires ou de compositions classiques.

Pour la mémoire de notre village, nous disposons toujours du « Guide Illustré du Patrimoine de Beauvoir-de-Marc », un ouvrage de 32 pages agrémenté de 70 photos et illustrations, à mettre en bonne place dans la bibliothèque familiale. Ce guide nous accompagne dans chacune de nos manifestations, et nous le proposons au prix de 10 euros

Nous remercions par avance tous ceux qui nous apportent leur soutien, leur savoir-faire et leur bonne volonté à la réussite de nos actions. Vous appréciez le « Patrimoine, les Arts et la Culture » ... Venez nous rejoindre.

Contacts : Bureau de l'APAC

Secrétaire : Hervyane Bouvier : 06 14 26 87 98

Trésorier : Laurent Braquet : 04 74 57 09 84

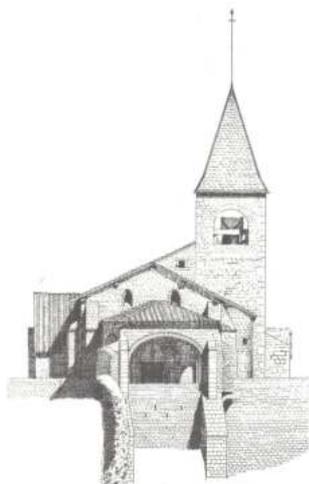
Président : Gérard Maronne : 06 61 65 25 27



Relais de la Madone

NOUVELLES DE LA PAROISSE

Grâce à la volonté de certaines personnes et avec l'aide de notre municipalité, notre belle église de Beauvoir-de-Marc, le Relais de la Madone, continue à avoir une certaine activité : quelques messes mais peut-être pas suffisamment, ce qui n'est pas notre volonté, mais il faut que les prêtres se répartissent entre tous les clochers de la totalité de la Paroisse Saint-Hugues de Bonnevaux.



L'Association Patrimoine, Art et Culture, l'APAC, est aussi très bienveillante et veille à ce que ce lieu soit toujours aussi accueillant, et rempli de sérénité et de quiétude. Il peut être visité à tout moment, sur simple demande (Gérard ou Hervyane) et aussi dans le cadre des sorties en Bièvre Isère.

Vous êtes toujours les bienvenus si vous souhaitez, même occasionnellement, intégrer l'équipe paroissiale pour préparer une messe, une célébration, fleurir l'église ou aider Joëlle à la dépoussiérer, ce qu'elle fait toujours avec le sourire et la bonne humeur !

Nous avons eu la joie cette année d'accueillir **5 baptêmes et 2 mariages**

Baptêmes : (par le Père Châtain)

le 15 mai

MAXIME fils de Franck et Gwénaëlle Bardin demeurant à St Jean de Bournay

ELIAN et MAELINE fils et fille de David Vialle et de Sandrine Treppoz demeurant à Roussillon

le 29 mai

EMMA fille de Yann Oliveira et de Vanessa Roes demeurant à Beauvoir-de-Marc

ELINA fille de Romain Cornen et Mélinda Da Silva demeurant Beauvoir-de-Marc

Mariages : (par le Père Fidèle)

le 11 juin

Elsa et Michel BERLIE (Mandrand)

Laïla et Hugues ILA MONNERET

Les mariés avaient souhaité que l'église soit fleurie et parée de toute sa beauté et le porche décoré de feuillage et de gypsophile était resplendissant.



Le jour du 15 Août, après la messe traditionnelle, selon de belles habitudes prises ces dernières années, un groupe composé de paroissiens, de membres de l'Association Patrimoine et Prière des Mères, s'est réuni pour son **pique-nique** chez Laura et Gérard Maronne. Beaucoup de joie, de chants et de bonne humeur, grâce à la présence entre autres de nos prêtres, (Fidèle et Addi de notre paroisse) et Benjamin (d'une autre paroisse) qui ont animé avec guitare et rythme cette belle journée d'été.

Voici les contacts si vous en avez besoin :

Gérard Maronne : 06 61 65 25 27

Hervyane Bouvier : 06 14 26 87 98

Viviane Bardin : 06 78 58 38 16

Père Win : 06 41 14 93 03

« **Les peuples passent, les trônes s'écroulent, l'église demeure.** » (Napoléon Bonaparte)

Surgélateur collectif du village

Construit en 1968, sur leurs propres deniers, par des gens du village, agriculteurs pour la plupart, il est géré par une SICA (Société d'Intérêt Commun Agricole) et est situé à l'arrière des vestiaires du Club de Foot.

Constitué de **24 cases** de **360 litres** chacune, sa température descend à **moins 30° C**, ce qui permet de congeler de grosses pièces (viandes, poulets, etc...) dans d'excellentes conditions. La location est de **10 € par mois**, avec paiement annuel si souhaité.

Nous avons pensé que, hormis les 24 propriétaires des cases, les autres habitants, surtout les nouveaux et les plus jeunes, ignoraient l'existence de ce surgélateur en plein centre du village.

Actuellement, **5 cases sont disponibles.**

Si vous êtes intéressés pour louer une case, vous pouvez vous adresser à un des membres du bureau :

| | | |
|------------|------------------------|----------------------------------|
| Secrétaire | Mme Duranton Sandrine | 06 72 75 34 38 |
| Trésorière | Mme Olagnon Marie-Luce | 06 87 76 43 60 |
| Présidente | Mme Odet Georgette | 04 74 58 78 86 06 86 03 58 59 |



Association de Sauvegarde du Territoire et de l'Environnement Rural
77 B les petites bruyères 38440 Beauvoir de Marc

ENTRETIEN DANS L'EMPRISE DE LA LIGNE TGV

Bonne nouvelle ! La SNCF va arrêter d'utiliser du glyphosate pour désherber ses voies. Désherber est une obligation pour de multiples raisons : les végétaux peuvent retenir l'eau et déformer les rails, ou encore gêner les rayons laser vérifiant l'écartement des voies et perturber les inspections des cheminsots.



Plus grande utilisatrice de glyphosate en France (35 à 38 tonnes annuelles soit 0,4% du total national), la SNCF s'est engagée ce 28 décembre 2021 à mettre un terme à l'usage de cet herbicide controversé

pour l'entretien de ses voies, dès le printemps 2022. Le glyphosate est classé « cancérigène probable » depuis 2015 par le centre international de recherche sur le cancer (CIRC).

LA SNCF travaille sur des solutions alternatives et leurs modalités d'emploi. La substance utilisée sera composée à plus de 95% d'acide pélargonique, un produit de biocontrôle, à base de produits naturels et d'une molécule de synthèse de la famille des sulfonylurées.

Jugée moins efficace et plus chère par l'entreprise, elle devrait être utilisée en plus grands volumes que le glyphosate. Ce produit sera seulement versé sur les voies et pistes, tandis que les abords seront fauchés comme le prévoit la récente loi EGalim.

Les frais de maintenance liés à ces mesures sont estimés par le groupe à 110 millions d'euros par an, surcoût momentanément couvert par le plan de relance gouvernemental. À plus long terme, la SNCF essaie de trouver des solutions comme de nouveaux produits de biocontrôle, désherbage électrique, vapeur d'eau, robots faucheurs, ondes électro-magnétiques, géotextiles sur les pistes, ensemencement de certaines voies en laissant délibérément pousser des plantes maîtrisées.

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ASTER 22 mars 2022

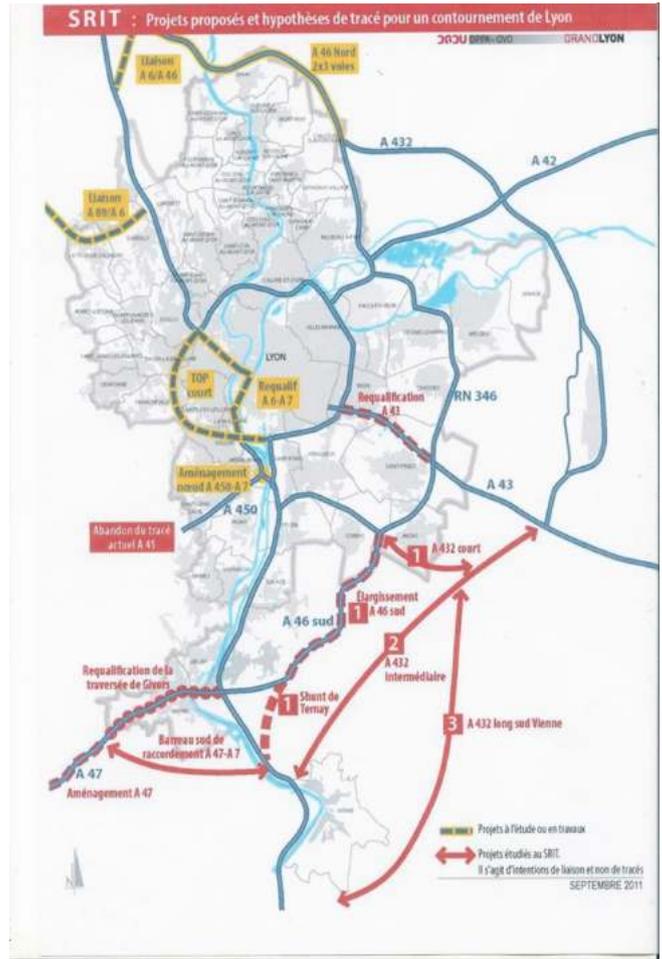
N'ayant pas eu la possibilité de faire une AG suite au confinement, cette assemblée générale a permis la remise en route laborieuse d'ASTER. L'association garde sa forme collégiale et le bureau reste le même. Nous remercions la mairie de Beauvoir de Marc pour les subventions accordées.

COMMUNICATION

Malgré les diverses réunions auxquelles nous avons participé, nous n'avons pas rédigé de petit moucharde de poche, les décisions concernant contournements autoroutiers et ferroviaires étant en standby.

LA DECLASSIFICATION A6/A7 ET LA CREATION D'UNE AUTOROUTE RELIANT L'A7 ET L'A432

Lors de la réunion le 27/09/2021 le Conseil Métropolitain de Lyon s'est opposé à l'élargissement A46 entre Communay et St Priest. Mais contrairement à



l'avis du conseil métropolitain de Lyon du 27 septembre 2021, le ministre des Transports Jean-Baptiste Djebbari a décidé de poursuivre les études relatives à l'élargissement à deux fois trois voies de l'autoroute A46, entre Communay et Saint-Priest. Ce dossier n'est pas anodin, les décisions prises scelleront le passage ou pas d'une autoroute le long de la LGV. Vous avez pu lire dans la presse que l'autoroute A7 a été bloquée le 18 et 19 mai dans les deux sens entre Valence et Chasse-sur-Rhône. Un camion transportant des matières dangereuses s'est renversé sur l'A7 après une collision. Cet accident a été l'occasion pour les associations riveraines des projets CFAL et Autoroutiers de remonter au créneau.

Clément Beaune, ministre des Transports, s'est rendu à Lyon le 21 novembre 2022 pour lancer la première instance de concertation sur les mobilités et le transport dans le sud-est lyonnais. Cela permettra de relancer les projets de contournements autoroutiers à travers le dialogue entre élus et associations des 2 départements impactés par les tracés des contournements de Lyon. Les études portant sur l'élargissement de l'A46 Sud sont donc suspendues laissant place à une concertation jusqu'en octobre 2023 sur le contournement de l'agglomération lyonnaise. Depuis plusieurs dizaines d'années, le contournement de l'agglomération lyonnaise donne lieu à de nombreux débats. L'annonce du déclasserment de l'A6-A7 en M6-M7 avait donné lieu aux études d'agrandissement de l'A46 Sud en 2X3 voies.



CFAL

Cependant, la poursuite de l'étude du dossier CFAL décidée récemment a, à nouveau, mobilisé les élus et les associations des communes impactées par les tracés.

ETOILE FERROVIAIRE

Le CFAL étant en lien avec l'étoile ferroviaire sud, le projet de multiplier par 5 la capacité d'ici 2030 est compromis, le réseau mal entretenu se dégrade et l'investissement est très important.

LYON TURIN

La Métropole de Lyon annonce au Comité pour la Transalpine afin de lui signifier son retrait de l'association. Cette décision résulte d'un constat de divergences de vue radicales sur la manière d'améliorer les liaisons transalpines et d'œuvrer pour l'intérêt général. Mais la Métropole n'avance aucune piste sur les alternatives et les projets annexes comme le contournement ferroviaire de l'Agglomération de Lyon, CFAL

Alors que le gouvernement veut faire du réseau ferroviaire « une priorité », qui sera matérialisée, accélérée, financée, des questions se posent : Comment et qui finance ? Suite à tous ces atermoiements, la dégradation constatée des réseaux n'est-elle pas voulue pour imposer des infrastructures refusées par la population ?

LIEN AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

DARLY et la CEDRULE sont en sommeil.

L'APIE, nous restons à l'écoute même si nous n'avons pas renouvelé notre adhésion.

Avec SEVE (Sauvegarde Eyzin-Pinet Environnement), nous avons assisté à leur AG et avons abordé le problème des nuisances dues à l'assainissement intercommunal ; l'extension du tout-à-l'égout de Beauvoir de Marc...

Lors de leur AG, le point suivant a été développé par un des agriculteurs présents. Les canons anti-grêles créent des ondes de choc qui perturbent les chutes de pluies. Avant quand l'orage menaçait d'un gris noir sur le Pilat, il fallait 20mn pour rentrer des travaux des champs. Aujourd'hui, le gris s'estompe et la pluie s'éloigne. Faudra-t-il choisir entre les blés et les vignes ?

Autre interrogation : la création de bassin de rétention d'eau en montagne en prévision de l'hiver pour que les canons à neige fonctionnent, ne participe-t-elle pas aux changements climatiques comme la sécheresse de cet été ?

Trafic aérien

Nous ne participons plus au CORIAS. Nous constatons qu'il n'y a toujours pas de taxes sur les avions, donc nous assistons à un fort rebond après l'arrêt dû au confinement. Le développement du trafic impacte les riverains une partie de la nuit, malheureusement.

N'hésitez pas à vous adresser à nous si vous constatez ou subissez des nuisances liées à l'environnement. N'hésitez pas à adhérer.

Nous vous souhaitons à tous un joyeux Noël. Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Don du sang

AMICALE DES DONNEURS DE SANG DE SAINT JEAN DE BOURNAY ET SA REGION

Malgré la crise sanitaire, l'Amicale des donneurs de sang n'est pas restée inactive. Les collectes ont eu lieu avec les gestes barrières et la prise de rendez-vous sur le lien

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

A l'heure actuelle les collectes ont lieu de 15h00 à 19h00

Résultats des collectes

Vendredi 15 /10/21

145 personnes se sont présentées, 130 ont été prélevées dont 9 nouveaux.

Vendredi 10 /12/21

115 donneurs se sont présentés, 89 ont été prélevés.

Vendredi 18/02/22

160 personnes se sont présentées, 137 ont été prélevées dont 9 nouveaux

Prochaines collectes : de 15h00 à 19h00

Vendredi 09 décembre 2022

Vendredi 10 février 2023

Vendredi 26 mai 2023

Vendredi 04 août 2023

Vendredi 13 octobre 2023

Vendredi 08 décembre 2023

Vous pouvez trouver les dates des collectes sur notre page Facebook ADS St Jean de Bournay



Nos manifestations

Cette année encore nous avons dû annuler diverses manifestations.

Le vendredi 10 avril a eu lieu notre assemblée générale. Bruno Bouvard remercie toutes les personnalités présentes, Messieurs les maires des différentes communes ou leurs représentants, Mme Massardier représentante de l'EFS Lyon et Mme Janine Barbier représentante de l'Union Départementale des donneurs de sang de l'Isère, Martine Rousset pour la presse. Il remercie Franck Pourrat maire de St Jean de Bournay ainsi que le conseil pour le prêt des salles tout au long de l'année.

La crise de la COVID n'a pas annulé les collectes par contre elles ont été remaniées. Elles se font en 1/2 journée et la prise de rendez-vous se fait par internet par le lien mis en place par l'EFS afin d'avoir le moins d'attente dans la salle et qu'il y ait le moins possible de perte de donneurs... Pour 2021 ce sont **646 personnes** qui se sont présentées sur nos 5 collectes dont **24 nouveaux donneurs**.

Prochaines manifestations

- Le dimanche 05 mars 2023 : pour les 50 ans de l'Amicale
- Le vendredi 14 ou 21 avril 2023: pour notre Assemblée Générale
- Le dimanche 23 juillet 2023 : soit pour notre voyage soit notre repos champêtre

La Chêneraie

LA CHENERAIE

L'ACCUEIL DE JOUR « LES GLYCINES »

RÉSIDENCE LE COUVENT

1 RUE JEANNE D'ARC
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

Composé de **6 places**, il est adapté aux personnes âgées, vivant à domicile, atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies neuro-évolutives. Les objectifs sont, en proposant des activités stimulantes, d'une part de préserver les capacités cognitives et d'autre part de favoriser les échanges au sein d'un petit groupe de personnes.

L'équipe vous accueille 1 à 2 jours par semaine pour participer à diverses activités : ateliers mémoire, activités créatives, chants, loto, belote, gymnastique, jardinage, sorties... et temps de partage dans une ambiance conviviale.

Les **jours d'accueil de jour** offrent également un temps de répit aux aidants, une écoute, avec des informations sur les différents acteurs professionnels accompagnant ces pathologies.

Pour l'inscription prenez contact avec l'équipe de l'Accueil de Jour qui vous expliquera les démarches à effectuer et le fonctionnement du service.

Nous vous conseillons également d'en parler avec votre médecin traitant.

Renseignements :

04 74 58 12 12

Mail : lecouvent@lacheneraie38.fr



Cinéma le Saint-Jean

L'association L'Écran Saint-Jeannais est composée de **33 bénévoles** qui assurent toutes les activités nécessaires au bon fonctionnement du cinéma : programmation, préparation des films, préparation et distribution des programmes, affichage, accueil, tenue de la caisse, projection et comptabilité.

Le cinéma Le Saint Jean vous propose un programme attractif et varié, dans sa salle municipale de **285 places**. Sorties nationales et succès du Box Office, films familiaux et grand public, films pour cinéphiles avertis, séances spéciales sur demande d'associations ainsi que des films à destination des publics **scolaires : 2500 élèves de 12 établissements différents** ont assisté à des projections cette année dans le cadre du dispositif Ecole et Cinéma.

L'association bénéficie des labels Jeune Public et Art et Essai, elle organise des événements exceptionnels plusieurs fois dans l'année : Semaine du Film noir (24-29 novembre 2021), Séance spéciale harcèlement par des lycéennes (8 mars 2022), Débat autour du film Notre-Dame brûle (8 avril 2022), etc...

Le cinéma Le Saint Jean fait partie du patrimoine de notre village, c'est un privilège d'avoir accès à ce lieu de loisirs et de culture sans avoir à se déplacer dans des salles plus éloignées.

Ouvrir la porte d'un cinéma c'est s'ouvrir aux autres et à la richesse des cultures, éveiller sa curiosité,



s'émouvoir et se distraire. Le septième art c'est la vie plus grande que nature, avec des couleurs plus vives, des sentiments plus forts, des mots plus ciselés. « Les films sont plus harmonieux que la vie », disait François Truffaut.

Les films sont projetés **tous les jours, sauf le mardi**. Fermeture annuelle 2022 du 26 juillet au 24 août.

Toute l'équipe de l'Écran Saint-Jeannais vous attend nombreux.

Entrée : 6 €. Réduit : 5 €

Carte 10 entrées : 45 €

Contact : cinemalesaintjean@orange.fr



« Si tu n'arrives pas à penser, **MARCHE**, si tu penses trop, **MARCHE**, si tu penses mal, **MARCHE ENCORE** ». (Jean GIONO)

Avec le club **RANDO ET DÉCOUVERTE**, venez bouger, échanger en toute convivialité. Le club a entièrement repris ses activités après la parenthèse COVID et compte **200 adhérents**.

Quelles activités?

Des randonnées en demi-journée pour tous les publics et tous les niveaux, encadrées par des animateurs bénévoles formés. Consultez le planning.

| JOUR | DEPART | DENOMINATION | DISTANCE | DUREE | CADENCE |
|--------------------|---------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------|----------|
| LUNDI | 14h | Randonnée BALADE | 5 à 6 km | 2h | 3 km/h |
| | 14h | Randonnée CLASSIQUE | 9 à 10 km | 2h30 | 4 km/h |
| MERCREDI | 7h30 | Randonnée DYNAMIQUE (1 fois par mois) | 18 à 20 km | 3h00 | 6km/h |
| | 8h | Randonnée SEMI-DYNAMIQUE | 11 à 13 km | 3h00 | 5km/h |
| JEUDI | 9h | Randonnée MATINALE | 8 à 9 km | 2h30 | 3,5 km/h |
| SAMEDI ou DIMANCHE | 1/2 journée ou en journée | De novembre à mars, 1/2 journée autour de St-Jean-de-Bournay. D'avril à octobre, sortie en journée dans les massifs environnants (Vercors, Chartreuse, Bugey, Pilat...). | | | |

Des randonnées journée en semaine ou en week-end pour découvrir d'autres univers (haute montagne, moyenne montagne, campagne...etc.)

Pour toutes les randonnées, départ du parking de la salle Claire Delage à St Jean

Des séjours

En 2022, **5 séjours** sont ont été organisés.

- **Mai** : Du 10 au 12 mai : séjour de 3 jours à Rustrel (Colorado provençal)
- **Juillet** : Du 19 au 22 juillet : Randonnée itinérante autour du Mont Thabor
- **Août** : Les 4 et 5 août : Lac du Pavé avec nuit en refuge
Du 22 au 24 août : Notre Dame de la Salette
- **Septembre** : Du 11 au 17 septembre : Une semaine dans le Jura : Les Rousses

Des manifestations conviviales

En février Repas choucroute
Organisé en été Un repas champêtre réunit une centaine de marcheurs.
En décembre Rando Papillotes et dégustation de bûches

... Et pour l'année 2022-2023

Une programmation semblable à celle de 2022.



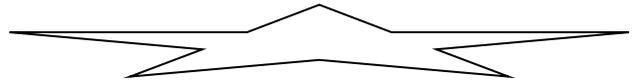
Pour en savoir plus :

Consulter notre site: www.rando38440.fr ou contacter **Annick Chapot au 06 87 86 00 34**



Ecoute

Le silence bruisant dans les feuillages,
 Rebondir sur la mousse, se perdre dans les roseaux,
 Cheminer un instant, s'arrêter de nouveau
 En dessinant du doigt la fuite des nuages.
 Écoute le nuage qui trace des volutes,
 École d'arabesques et de poussières de lune,
 En ignorant le maître qui parfois importune
 L'enfant qui cabriole en joyeuses culbutes.
 Ecoute les grands bois de cuivre mordoré
 Que l'automne festonne d'un pinceau de poète,
 Déguisant le décor comme joyeuse gogouette,
 Dans l'or cramoisi de couleurs inventées.
 Ecoute simplement, car tu sais écouter,
 Ces instants fugitifs où tu es un oiseau,
 Une plume, un chemin, la pierre d'un ruisseau,
 Le vent sur une lande, et les mauves bruyères,
 En ton âme apaisée en ultime prière,
 Deviendra galaxie d'un tout autre univers.



Au Clair de Terre

J'attache ma barque à la racine d'un bois flotté,
 Et pieds nus dans le sable,
 Je suis le chemin des étoiles.
 Mystique Univers,
 Ouvrage en pointillés
 Où du bout de mon doigt
 Je vais relier chaque point de cette galaxie,
 Dessin intemporel.
 Chaque souffle du vent
 Soulève la traîne de la lune
 Comme un jupon de fée
 Et resème des petits grains d'or
 Tout au bout d'un demain,
 Dont la luminescence ne sera qu'un trait d'union
 Entre une nuit qui s'achève
 Et un jour encore à peine esquissé.

Au Clair de Terre
 Je mets une parure en perles d'Océan.

Hervyane

Cérémonies du 19 mars 1962 et du 8 mai 1945



Ces élèves de CM2 ont fait leur rentrée en 6^{ème}



Repas de quartiers



Les Granges

Repas de quartiers



Les Bruyères

Repas de quartiers



Les Peytières

Repas de quartiers



Les Hautes Peytières

Cérémonie du 11 novembre 1918



Présentation de la Marianne d'or 2 décembre 2022



Téléthon 3 décembre 2022



Belle mobilisation pour cette édition 2022 du Téléthon. Une fois encore les associations, les bénévoles, la municipalité et le conseil municipal des enfants étaient très motivés pour faire de cette journée une réussite.

Au programme de cette manifestation : choucroute à emporter à midi, des crêpes, des ventes de luminons, un panier garni, des défis sportifs et ludiques pour tous à partir de 17h, puis soirée apéro pub suivie de représentations et animée par Corentin et Valentin.

Le résultat provisoire de ce **Téléthon** est de **2 666,26 €**.

Le gagnant du panier garni est Hysaj de Villeneuve avec 19kgs500 pour un panier de 19kgs551 .

Merci à tous.



**BERNARD
PLOMBERIE
CHAUFFAGE**

38440 Beauvoir de Marc

06 43 46 12 95

bb@bpc38.com

www.bpc38.com

Devis gratuit

Dépannage, Neuf
et Rénovation

SDB clef en main

Contactez nous
pour + d'info



BERTRAND RENOVATION
Couverture-Charpente-Zinguerie

Bureau : 04 69 32 46 96
Chantier : 06 82 56 95 09
Email : 38bertrand.renovation@gmail.com

- traitement de charpente
- Traitement anti-mousse
- Habillage de bandeaux
- Peinture de toits
- Pose de Velux
- Lambris PVC
- Cheneaux
- Etanchéité
- Isolation
- Extension

Toiture neuve
ou
Rénovation

BERTRAND Roger
Chemin du Colombier - 38440 Beauvoir de Marc

Conseils et Devis
Gratuit

BERTRAND Roger
Chemin du Colombier
38440 Beauvoir de Marc

**Intervention
Rapide**



**Garantie
Décennale**

Siret : 453 900 078 RM38



David ROSSI
renergie38@gmail.com

Electricité
Climatisation

06 51 42 35 49 - 09 50 17 92 78

258 chemin de Gerbolle - 38440 Beauvoir-de-Marc



La solution de traitement
des bâtiments par drone

✉ dronebatsolution@gmail.com

🌐 www.dronebat.fr

☎ 06 62 22 17 88

Les avantages

Produits professionnels
agréés bâtiments de France
(Respect du support)

Télé-pilote certifié DGAC
Tarifs compétitifs
(économie de nacelle ou
d'échafaudage)

AVANT

APRES

- Traitement et démoussage de toiture
- Nettoyage de bardages et façades
- Nettoyage de panneaux photovoltaïques et solaires
- Nettoyage de monuments et pierres tombales
- Blanchiment de serres
- Traitement de végétaux
- Désinsectisation (frelon, guêpes, chenilles processionnaires, ...)

Ne pas jeter vos déchets



MASSEY FERGUSON

BALLAND S.A.S.

65, avenue Maréchal Foch
38260 LA COTE-ST-ANDRÉ
Tél. 04 74 20 40 98
Fax : 04 74 20 40 62



Intermarché

S U P E R

SAINT JEAN DE BOURNAY



04.74.58.77.60

www.intermarche.com

leDRIVE
Intermarché



GBS

SOUS TRAITANCE SOUDURE SERVICES

660A, Chemin de chasse – 38440 BEAUVOIR DE MARC – France
Tel: 04.74.87.03.58
Fax: 04.74.87.02.52

VENTE ET POSE DE CARRELAGE

AILLOUD LAURENT

186 ZA LA FONTAINE
38440 BEAUVOIR DE MARC

ailloud.laurent@orange.fr

0682221035



Containers Service



EMBALLAGES INDUSTRIELS INNOVANTS ET REUTILISABLES

BIG BAGS | CUVES | FÛTS | SACS

Vente en ligne : www.containers-service.eu

210 Z.A La Fontaine 34440 Beauvoir-de-Marc - Tél : 04 74 58 70 86 - contact@containers-service.eu

ROSSI - ELECTRICITE

BATIMENT ET INDUSTRIE

Automatisme de Portail - Aspiration Intégrée
Chauffage Electrique - Domotique Appliquée
Alarme au Vol - Alarme Incendie - Vidéo de Surveillance

Za la Fontaine 38440 Beauvoir de Marc

Tél : 04.74.58.78.36 Fax : 04.74.58.77.49



Vve CHATAIN

MACONNERIE GENERALE - FACADE
NEUF - RENOVATION - EXTENSION

38790 CHARANTONNAY

Tél. 04 74 59 03 09

contact@maconneriechatain.fr
www.maconneriechatain.fr



PLOMBERIE CHAUFFAGE DEPANNAGE CREATION

FAURE Olivier

38440 Beauvoir de Marc
Tél. 06 13 55 51 59

PHOTO: B. M. B. B. B.



AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Ouvert le
samedi matin

Réservation en ligne sur :
www.autovision-38440.com

04 74 20 64 46

ZAC des Basses Echarrières
38440 ST JEAN DE BOURNAY

Gillio Maçonnerie

Neuf et Rénovation

Tél: 04 74 58 70 43

gillioibat@yahoo.fr

38440 St Jean-de Bournay

AGENT
  
MÉCANIQUE - CARROSSERIE
 Réparations, Entretien toutes marques
 Atelier agréé camping-car
 Vente de véhicules neufs et occasions toutes marques
Véhicules de courtoisie à votre disposition GRATUITEMENT
 04 74 59 91 97 06 64 28 55 92
 DÉPANNAGE 24h/24 ZAC des Echarrières - 42 rue Stéphane Hessel
 7 jours sur 7 38440 St Jean de Bournay - chenavier.autos@orange.fr

ELECTRICITÉ AUTO
Pascal BALLY
 PL - TP - MACHINES AGRICOLES
 Réparation et Ventes
 démarreurs et alternateurs
 Toutes marques
 Plus de 30 ans d'expérience
 ☎ 04 74 58 79 87 38440 ROYAS
 Portable 06 80 74 19 51

www.lassalle-automobiles.com

CARROSSERIE MECANIQUE
 (toutes marques / toutes assurances) (garantie constructeur préservée)
VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS TOUTES MARQUES
 Remises sur Françaises et Etrangères
 Route de Vienne RD 53b - 38440 BEAUVOIR DE MARC
Tél. 04 74 59 95 27
garage.lassalle@gmail.com

Garage QUEMIN Denis
 Réparations toutes Marques
 Vente Véhicules Neufs et occasions

 876 Avenue du Dauphiné
38790 CHARANTONNAY
 04 74 59 00 20
garagequemin@orange.fr
 Motrio, filiale du constructeur Renault

 **Cédric BERTHIER**
Plâtrier - Peintre
Décorateur
 1140 Chemin de La Nivelrière - 38440 St JEAN de BOURNAY
 Tél. 06 30 10 30 55 - berthiercedricpp@gmail.com

FORES PASCAL
 POSE ET SERVICES EN
 MENUISERIE
 Menuiserie
 intérieur & extérieur
 Bois - Alu - Pvc

 Fenêtre - Volet - Baie coulissante
 Porte d'entrée - Porte de garage + motorisation
 Aménagement placard
 Neuf et rénovation sur mesure
 Entreprise qualifiée RGE
FORES Pascal
 38440 VILLENEUVE DE MARC
 Tél : 06 84 37 15 41
 Email : entreprise.fores@gmail.com Devis gratuits


 **RVF Electro**
Hervé Querlioz
Marielle Michallon
 Réparation Vente
 Electroménagers / Multimédias
 33 Rue PASTEUR
 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY
 04 74 79 59 10 / 06 42 80 17 16
h.querlioz058@gmail.com

CUMINTP
Terrassement VRD
Maçonnerie paysagère
Aménagements extérieurs
Enrobés et bi-couches
Etangs
 1250 Route de Pignière - 38300 TRAMOLE
cumin.tp@orange.fr
04 74 18 62 52 - 06 86 42 53 16

JULLIEN S.A.S
 Charpente • Couverture • Zinguerie
 Maison et Extension ossature bois
 Fabrication et Installation de Menuiseries
 BOIS sans ou avec finition Garantie 10 ans

NEUF ET RENOVATION

MENUISERIES EXT. (BOIS, PVC et ALU)
 AGENCEMENT (Mobilier, dressing ...)
 FERMETURES (volets battants, volets
 roulants, BSO, porte de Garage ...)
 Tél. 04 74 58 00 44 - 38780 ESTRABLIN
contact@julliensas.com
www.menuiserie-jullien.fr




Charpente Traditionnelle
Couverture . Zinguerie
Ossature Bois
Neuf et Rénovation

38440 BEAUVOIR DE MARC - 04 74 58 28 83
www.jcbcharpentebois.com

Gedimat
 MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Des fondations aux finitions

MONTAGNAT **VIENNE MATÉRIAUX**

Tél. 04 74 58 74 25 Tél. 04 74 85 34 14
gedimat.montagnat@wanadoo.fr gedimat.viennemateriaux@gmail.com

77, Rue Louise Michel Route de Berardier
 38440 SAINT-JEAN-DE-BOURNAY 38200 JARDIN



LOCA 2000
 LOCATION DE MATÉRIEL

04 74 59 72 48

Loca2000@Aliceadsl.fr

Z I DU PRÉ DE LA BARRE
 38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

FUEL OIL



Eric Berthier

Boissons Gazeuses
Vins - Champagnes



12, Rue Hector Berlioz - 38440 St-Jean de Bournay
 ☎ **04 74 58 71 36**



GUEPES 38

🌐 www.guepes38.fr
 ✉ contact@guepes38.fr
 📘 CERTIFIÉ

☎ **06 62 22 17 88**

**Destruction de nids de guêpes, frelons, frelons
 asiatiques et chenilles processionnaires**

PERGOLA - PORTAIL - VOLET ROULANT
MENUISERIE
BOURGUIGNON




maison du menuisier
 PVC - ALU - BOIS

www.maisondumenusier.fr

Z.A. La Fontaine - 38440 BEAUVOIR DE MARC
04 74 58 50 62



Qualiprev' Incendie
 à vos côtés pour votre sécurité

AUDIT - INSTALLATION - MAINTENANCE

Extincteurs, BAES, Systèmes de Désenfumage, RIA,
 Alarmes Incendie, Portes Coupe-Feu, Poteaux Incendie...

103, rue de la Plaine / ZI Lafayette / 38790 SAINT GEORGES D'ESPERANCHE
 04 78 96 78 19 / contact@qualiprev.fr / www.qualiprev-incendie.fr



06.43.17.88.19

Services à la personne

bulledrsas@gmail.com
 45 Impasse du 9 Avril
 38440 Beauvoir de Marc



Chauss' Clefs & Pressing

0769731307
 ST JEAN DE BOURNAY



Brindille
 Atelier créatif nature
 Minis, enfants, adultes, familles

Onedun récolter, imaginer, créer

- Stages vacances
- Séances en groupe
- Forfaits famille/anniversaire

Sandra Gagnière
 38440 Villedieu de Marc
 06 25 10 56 55

@brindille ateliercreatif
 @brindille ateliercreatif
<https://brindillesandra.wixsite.com/ateliercreatifnature>



Stéphanie GRAND
 Lithothérapeute
 06 85 17 94 44

L'Univers Cristallin

<https://www.facebook.com/Stephanie.grand38>

Caroline CLAVE

Praticienne et enseignante énergétique LaHoChi
 Praticienne La Santé par le toucher

Gaïa - Le Mieux-être à portée de mains

06*02*71*61*10
 27 Chemin de la fontaine
 38440 BEAUVOIR DE MARC





**BESOINS &
SERVICES**

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

06.20.58.49.32 

besoinsetservices@gmail.com

Anthony Palle
PAYSAGISTE



AMÉNAGEMENT ET
ENTRETIEN DE JARDINS
CRÉATION - TAILLE
PLANTATION - CLÔTURE - PAVAGE
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE
ARROSAGE AUTOMATIQUE

Port : 06-21-70-80-78 

"Le Village" - 38440 Beauvoir de Marc

**SERVICE À LA PERSONNE
50% DE CRÉDIT D'IMPÔT SUR L'ENTRETIEN**

LA MAIN VERTE
PAYSAGISTE

*Entretien
Aménagement
Parcs et Jardins
Maçonnerie paysagère*

Cédric LEMAIRE
38440 BEAUVOIR DE MARC

04 74 59 75 90
06 27 15 77 39

sarl GERIN
Motoculture



L'Abbaye Nord - R.D. 502
38780 ESTRABLIN
Fax 04 74 16 05 87

04 74 16 18 29

NEVEU - JARDIN & LOISIRS
04.74.58.70.72

145, impasse du Pré de la Barre
Z.A. du Pré de la Barre
38440 SAINT JEAN DE BOURNAY

OUVERT 8 H - 12 H & 14 H - 18 H
Fermeture à 17 H le samedi
Ouvert le lundi de Mars à Juin
e-mail : neveu-jl@orange.fr

Les Jardins d'Elise
Production florale, fleuristerie, pépinière



2994, avenue du Dauphiné - 38790 CHARANTONNAY
04 74 59 09 82

Fleur Baroque
Fleuriste Créateur



94, rue de la République - 38440 St Jean de Bournay
04 74 58 64 80

BRIQUET
MOTOCULTURE

Tél. 04 74 93 45 56 • fax 04 74 28 22 47
magasin@briquetmotoculture.fr
19 rue des Plattières - 38300 Nivolas-Vermelle



Boulangerie - Pâtisserie • Fabrications Artisanales

Yannick Gimard

38440 BEAUVOIR DE MARC • Tél. 04 74 48 64 68
PAINS VARIÉS, VIENNOISERIES, LARGE CHOIX DE PÂTISSERIES, PIÈCES MONTÉES, FORMULES SALÉES.

- OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE -

**Traiteur
BROSSARD**

- Livraison de repas à domicile
- Cantine d'entreprise
- Prestations traiteur particuliers et entreprises

55 Zone Artisanale la Fontaine
38440 Beauvoir-de-Marc

04 74 58 68 03
contact@traiteurbrossard.fr

LE COMPTOIR LSG
BAR-RESTAURANT-TRAITEUR



04.27.69.06.04

lsg.38@hotmail.fr **Spécialité Grenouilles à Volonté**

Route de Lyon - 38440 ROYAS

**Séverine BLANC
BRODERIE**

Conception & Fabrication 100% locales
06.20.38.12.50
**284 CHEMIN LES HAUTES BRUYÈRES
38440 BEAUVOIR DE MARC**

Au Domaine de Chasse
Gîte rural 4 chambres - 8 couchages
881 chemin de chasse
38440 Beauvoir de Marc
06-52-84-21-33
beatrice.liaud@gmail.com
www.audomainedechasse38.fr



 **GITE DE FRANCE - 3 épis**

Artisan Ebeniste

Aurel palette

BEAUVOIR DE MARC 06.38.93.51.93

Relooking de meuble ancien,
fabrication de déco et
meuble en palette

aurel.palette.creation.relooking@gmail.com

transalp
CONCEPTEUR | FABRICANT | AMÉNAGEUR




www.transalp.fr
179 route de Faverges - 38470 L'Albenc

Chemin Boyet
CABINET D'ADMINISTRATION DE BIENS

NOTRE CONCEPTION DU MÉTIER
"PÉRENNISER ET VALORISER VOTRE PATRIMOINE"

GESTION LOCATIVE • SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS
TRANSACTION • LOCATION • CONSEIL EN PATRIMOINE

04 74 53 40 32

www.cheminboyet.fr

Courtage Assurances
Placements Prêts Conseils
CAP Conseils

M. Florent VERRIER
Affilié SAGESSE

Pour les Professionnels et les Particuliers

375 A Chemin de la Gérardière
38440 Beauvoir de Marc

 **SAGESSE**
VOTRE COURTIER D'ASSURANCES

06 09 71 50 60
verrier.florent@gmail.com
www.sagesse.fr

Orléans : 15 000 596 - RCS : 808 278 691

 **Marbrerie GERMAIN**

Fondée en 1941

Caveaux - Monuments funéraires - Columbariums
Articles funéraires - Gravure - Entretien - Rénovation

Magasin Bureau : 7, rue du Cimetière 38200 VIENNE
Tél : 04 74 85 09 35

Atelier : 122, montée St Marcel 38200 VIENNE
Tél : 04 74 85 50 41

www.marbreriegermain.com marbrerie-germain@orange.fr

serrano.archi@gmail.com

Cyril SERRANO
ARCHITECTE D.P.L.G.
06.12.67.50.29



16, Impasse de la Machère, 38440 BEAUVOIR DE MARC

Alain Roudet Conseil Sarl

Accompagnement - Gestion - Pilotage Tpe

Dirigeant ou créateur d'entreprise, ne restez pas seuls.

Business Plan, Prévisionnel de trésorerie, analyse rentabilité, calcul
taux horaire, gestion administrative...

BEAUVOIR DE MARC
Tél : 06 84 59 33 64 - Mail : alain.roudet@orange.fr
Web: www.arcsarl.fr

GALLO
IMMOBILIER

06 46 05 45 31

ESTIMATION OFFERTE

Honoraires réduits 3%

La Mairie remercie tous les annonceurs pour leur participation à cette 52ème édition de notre bulletin annuel. Ils sont à votre service, n'hésitez pas à faire appel à eux.



Mairie de Beauvoir de Marc
 91 chemin de la Fontaine
 38440 Beauvoir de Marc
 ☎ 04 74 58 78 88
 @ contact@beauvoir-de-marc.com
 http://www.beauvoir de marc.com
 f Mairie de Beauvoir de Marc